

Agence Japonaise de la Coopération Internationale (JICA)  
Ministère de l'Environnement, Royaume du Maroc

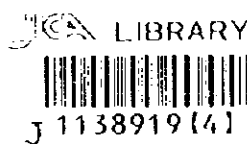
Étude sur les Directives Nationales  
pour la Gestion des Déchets Solides  
au Royaume du Maroc

Rapport Final

Volume 6

Rapport de support:  
Les conditions actuelles de la GDS Maroc

Août 1997



EX Corporation  
&  
Yachiyo Engineering Co., Ltd.

SSS

JR

97-087



Agence Japonaise de la Coopération Internationale (JICA)  
Ministère de l'Environnement, Royaume du Maroc

Etude sur les Directives Nationales  
pour la Gestion des Déchets Solides  
au Royaume du Maroc

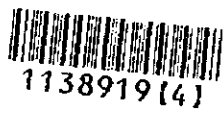
Rapport Final

Volume 6

Rapport de support:  
Les conditions actuelles de la GDS Maroc

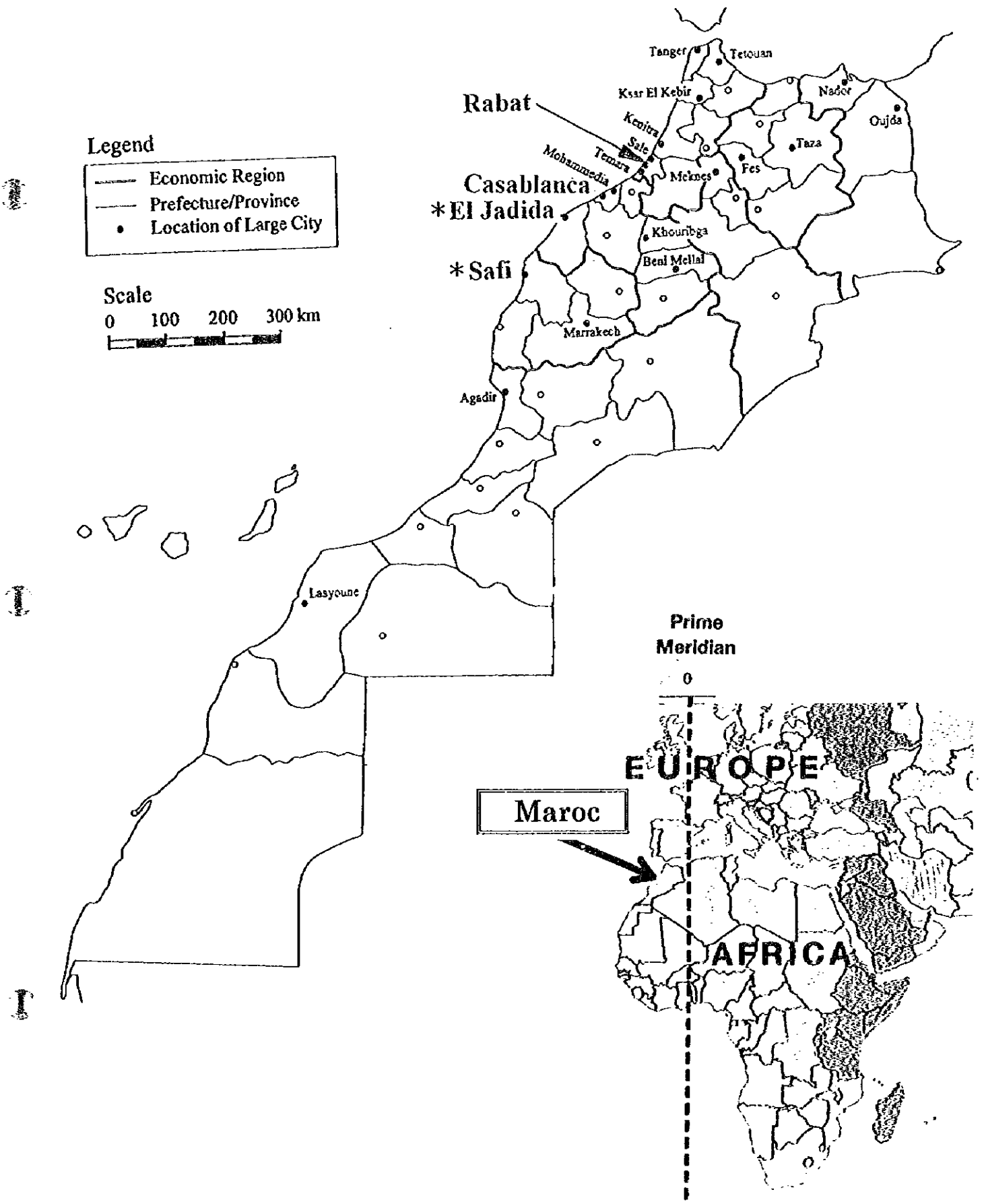
Août 1997

EX Corporation  
&  
Yachiyo Engineering Co., Ltd.



1138919(4)

# Carte de position du Maroc



\* Safi et El Jadida font l'objet de l'étude de 2ème année du présent projet.



Taux d'échange en juin 1997 : 1 Dairham = 0,115 dollar US = 13 yen

## ABREVIATIONS ET SIGLES

µg	microgramme
AEPI	Alimentation en Eau Potable et Industrielle
AH	Administration de l'Hydraulique
CERED	Centre d'Études et de Recherches Démographiques
CNE	Conseil National de l'Environnement
CO	Monoxyde de carbone
Cr	Chrome
CSE	Conseil Supérieur de l'Eau
CRE	Conseil Régional de l'Environnement
BMH	Bureau Municipal de la Santé
DBO <sub>5</sub>	Demandes Biologiques en Oxygènes (cinq jours)
DCO	Demandes Chimique en Oxygène
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales
DGH	Direction Générale de l'Hydraulique
dh	dirham marocain
EIE	Étude d'Impact sur l'Environnement
FEC	Fonds d'Équipement Communal
GDS	Gestion de déchets solides
GDSM	Gestion de déchets solides municipaux
GTZ	Agence allemande d'aide au développement
ha	hectare
HC	Hydrocarbones insaturés
IDA	Institut Allemand de Développement
ISPM	Institut Scientifique des Pêches Maritimes
MAMVA	Ministère de l'Agriculture et de la Mise en Valeur Agricole
ME	Ministère de l'Environnement
MEI	Ministère d'État à l'Intérieur
MES	Matières en Suspension
METAP	Programme d'Assistance Technique pour la Protection de l'Environnement en Méditerranée
MSP	Ministère de la Santé Publique
MTP	Ministère des Travaux Publics
MCIA	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat
MFIE	Ministère des Fiances et des Investissements Extérieurs
MCE	Ministère du Commerce Extérieur
N	Azote
NO <sub>x</sub>	Oxydes d'azote
O <sub>3</sub>	Ozone
OCDE	Organisation pour la Coopération Économique et le Développement
ODEP	Office d'Exploitation des Ports

OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONEP	Office Nationale de l'Eau Potable
ONEM	Observatoire National de l'Environnement du Maroc
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ORMVA	Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole
P	Phosphore
PANE	Plan d'Action National pour l'Environnement
Pb	Plomb
PGE	Projet de Gestion de l'Environnement
PIB	Produit Intérieur Brut
PIE	Produit Intérieur Environnement
PNB	Produit National Brut
PN	Promotion Nationale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RAPIDE	Réseau des Acteurs Partenaires en Information et Données sur l'Environnement
REEM	Rapport annuel sur l'État de l'Environnement
RNSP	Réseau National de la Surveillance de la Pollution
SNPED	Stratégie Nationale pour la Protection de l'Environnement et le Développement Durable
SIDE	Système d'information et Données sur l'Environnement
SO <sub>2</sub>	Dioxyde de soufre
SSE/PE	Sous-secrétariat d'État auprès du Ministre d'État à l'Intérieur chargé de la Protection de l'Environnement
TEP	Tonnes Équivalent Pétrole
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
USAID	Agence Américaine d'Aide au Développement International
USEPA	Agence Américaine de Protection de l'Environnement

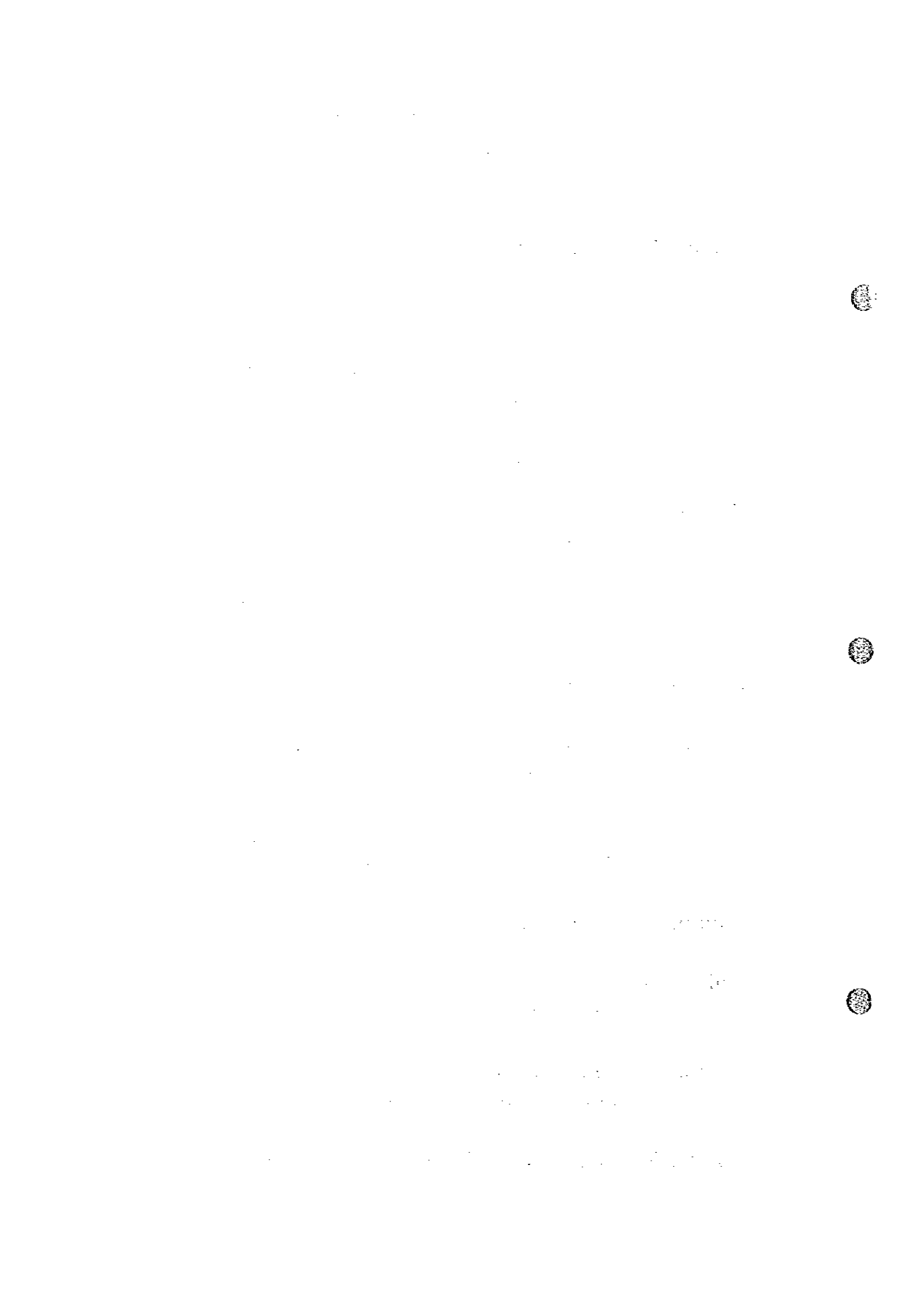


# **Rapport Final**

## **Table des matières**

La marque "\*" est mise au présent chapitre et à la présente partie.

- Volume 1 Les directives pour les politiques et actions nationales de la GDS**
- Partie 1 La stratégie nationale de la GDS
  - Partie 2 Les lois, les institutions et le finances
  - Partie 3 Les déchets industriels et les déchets spéciaux
  - Partie 4 Les déchets infectieux
- Volume 2 Les directives pour l'amélioration de la GDS des collectivités locales**
- Partie 1 La gestion et le système institutionnel
  - Partie 2 Les directives techniques
- Volume 3 Le plan d'action de la GDS**
- Volume 4 Plans pour la gestion des déchets solides pour Safi et El Jadida**
- Partie 1 Le plan de la GDS pour Safi
  - Partie 2 Projet de Site de Décharge pour El Jadida
- Volume 5 La description sommaire**
- \*Volume 6 Rapports de support**  
Les conditions actuelles de la GDS au Maroc
- Volume 7 Cahier de données**  
Les appendices au plan de la GDS pour Safi
- Volume 8 Sommaire en japonais**



# Table des matières

## Volume 6: Rapport de support

	Page
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 INTRODUCTION	5
1.1 Arrière-Plan de l'Etude	5
1.2 Objectifs de l'Etude	7
1.3 Etudes pertinentes	7
CHAPITRE 2 PRESENTATION GENERALE DU MAROC	11
2.1 Conditions Naturelles	11
2.2. Conditions socio-économiques:	28
2.3 Population et Villes	33
2.4 Conditions sanitaires et environnementales	67
2.5 Aspects Sociaux et Educatifs	69
2.6 Structure gouvernementale	70
2.7 Système législatif	81
CHAPITRE 3 DECHETS SOLIDES ET LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE SYSTME SANITAIRE	85
3.1 Principes de la GDS	85
3.2 Production Actuelle des Déchets	89
3.3 Génération future des déchets et les objectifs de collecte	93
3.4 Risques environnementaux et sanitaires liés à la génération future des déchets solides	104
CHAPITRE 4 POLITIQUE GOUVERNEMENTALE CENTRALE ET ACTIVITES RELATIVES AUX DECHETS SOLIDES	107
4.1 Cadre institutionnel et compétences	107
4.2 Législation marocaine en matière de gestion des déchets solides	128
4.3 Politique, plans et programmes en relation avec La gestion des déchets solides	140
4.4 Aspects financiers	145
4.5 Appuis techniques	157
4.6 Gestion sanitaire et environnementale	162
4.7 Education et la participation publiques relat	169
CHAPITRE 5 GESTION DES DECHETS MUNICIPAUX	177
5.1. Institutions et réglementation	177
5.2 Aspects techniques et opérationnels	185
5.3 Finance	225
5.4 Aspects environnementaux et sanitaires de la GDS	235
5.5 Education à l'environnement et la participation du public	245
5.6 Privatisation des services de la GDS	249
5.7 Projets d'assistance nationale ou internationale relatifs à la GDS municipale	252

Chapitre 6	<b>GESTION DE DECHETS INDUSTRIELS, TOXIQUES ET HOSPITALIERS</b>	255
6.1	Production de déchets (Déchets industriels)	255
6.2	Gestion de la production	255
6.3	Gestion des déchets hospitaliers	266
Chapitre 7	<b>RECYCLAGE ET FABRICANTS / CONSULTANTS DES MATERIELS DE LA GDS</b>	277
7.1	Activités de recyclage du secteur informel	277
7.2	Recyclage	280
7.3	Constructeurs de matériel de GDS au Maroc	282
7.4	GDS et ingénieurs-conseils sanitaires au Maroc	283
Chapitre 8	<b>CONTRAINTES ET PROBLEMES A RESOUDRE LIES A LA GDS AU MAROC</b>	287
8.1	Contraintes générales de la GDS au Maroc	287
8.2	Problèmes à résoudre dans la GDS urbaine	288
8.3	Problèmes à résoudre liés aux déchets industriels	298
8.4	Problèmes à résoudre liés aux déchets hospitaliers	303

# LISTE DES TABLES

## Volume 6

Tableau 2.1-1	Production du phosphate	27
Tableau 2.2-1	PIB 1994	28
Tableau 2.3-1	Accroissement démographique au Maroc	36
Tableau 2.3-2	Evolution de la population (1971-1982-1994)	38
Tableau 2.3-3	Répartition régionale de la population en 1994	42
Tableau 2.3-4	Choix d'indicateurs des zones urbaines/rurales	45
Tableau 2.3-5	Population et taux de chômage selon l'âge	46
Tableau 2.3-6	Population active et taux de chômage selon les régions Économiques	47
Tableau 2.3-7	Indications de la Pauvreté et des installations médico- sanitaires selon les régions / 1990-91	48
Tableau 2.3-8	Tendance de la production de céréales	48
Tableau 2.3-9	Principales productions agricoles selon préfectures / provinces en 1994	50
Tableau 2.3-10	Production des industries manufacturières par préfectures / provinces en 1994	52
Tableau 2.3-11	Fréquentation touristique	54
Tableau 2.3-12	Accommodations et nuitées touristiques selon provinces/ préfectures	55
Tableau 2.3-13	Quantité de fret des ports	56
Tableau 2.3-14	Produits de la pêche selon les ports principaux	57
Tableau 2.3-15	Zones industrielles existantes et en cours en 1995	59
Tableau 2.3-16	Tendance de la propriété d'un véhicule	60
Tableau 2.3-17	Lieux de naissance de la population urbaine	60
Tableau 2.3-18	Comparaison de la population des grandes villes entre 1982 et 1994	62
Tableau 2.3-19	Population, densité et ménages des grandes villes en 1994	63
Tableau 2.3-20	Population, densité et ménages des grandes villes en 1994	66
Tableau 2.6-1	Communautés urbaines et budget	74
Tableau 2.6-2	Description des régions au Maroc	75
Tableau 2.6-3	Services de la GDS et les organes concernées	77
Tableau 2.6-4	Structures administratives gouvernementales	78
Tableau 2.7-1	Procédure d'élaboration des textes législatifs	82
Tableau 3.2-1	Quantité des DSM produits en 1995 par la population urbaine	90
Tableau 3.2-2	Composition des déchets solides municipaux	91
Tableau 3.2-3	Quantité des déchets industriels par classification des industries	92
Tableau 3.2-4	Estimation de la quantité des déchets industriels en 1995	92
Tableau 3.2-5	Quantité des déchets hospitaliers	93
Tableau 3.3-1	Génération future des déchets solides 1995 - 2020	97
Tableau 3.3-2	Objectifs de la collecte des déchets municipaux y compris le recyclage 1995 - 2020	100
Tableau 3.3-3	Objectifs de la mise en décharge contrôlée des déchets industriels y compris le recyclage 1995 - 2020	103

Tableau 4.1-1	Organisation de la santé nationale	113
Tableau 4.1-2	Nombre de personnes dans les organisations relative à la GDS	117
Tableau 4.4-1	Sources de revenus : Collectivité locales, 1990-94	148
Tableau 4.4-2	Source de financement des projets d'investissement 1990-94	149
Tableau 4.4-3	Proportion des revenus à partir des fiscalités locales gérées par l'Etat, 1989 et 1993	149
Tableau 4.4-4	Allocation des ressources de la TVA, 1990 - 95	151
Tableau 4.4-5	Emprunts du FEC par secteur, 1993-94	154
Tableau 4.5-1	Réponse au questionnaire concernant les directives du gouvernement central	161
Tableau 4.5-2	Assistance technique du Gouvernement Central	162
Tableau 5.2-1	Quantité des déchets produits telle que indiquée dans le questionnaire de l'étude	186
Tableau 5.2-2	Composition des déchets d'après le questionnaire d'étude	187
Tableau 5.2-3	Matériel de collecte utilisé par les communes urbaines étudiées	190
Tableau 5.2-4	Système de fonctionnement utilisé dans les communes urbaines étudiées	192
Tableau 5.2-5	Personnel de la GDS pour les communes urbaines étudiées	195
Tableau 5.2-6	Conditions des ateliers dans les communes urbaines étudiées	197
Tableau 5.2-7	Activité du balayage des rues du questionnaire d'étude	198
Tableau 5.2-8	Activité de recyclage basée sur les résultat du questionnaire d'étude	200
Tableau 5.2-9	Liste des usines de composte existantes / planifiées au Maroc	214
Tableau 5.2-10	Classification des systèmes de traitement intermédiaire (avec récupération de ressource)	215
Tableau 5.2-11	Classification du développement et exploitation des décharges publiques	216
Tableau 5.2-12	Conditions actuelles des décharges de chaque ville	217
Tableau 5.2-13	Articles d'évaluation pour la sélection de la nouvelle décharge finale	220
Tableau 5.2-14	Coûts unitaires fournis par l'analyse du questionnaire de l'étude	222
Tableau 5.2-15	Problèmes de la GDS évalués par les communes urbaines	224
Tableau 5.3-1	Recettes et dépenses des collectivités locales	226
Tableau 5.3-2	Dépenses totales des collectivités locales 1990-94	227
Tableau 5.3-3	Taxes et redevances locales gérées par les collectivités locales, 1993	229
Tableau 5.4-1	Nuisances environnementales citées par les communes	238
Tableau 5.4-2	Résultats du questionnaire sur les blessures et les maladies recensées	242
Tableau 5.5-1	Problèmes cités par les communes rencontrés lors de la gestion des déchets solides	247

Tableau 5.5-2	Résultats du questionnaire sur la participation et la sensibilisation des ges	248
Tableau 7.1-1	Prix de vente des glassi aux usines	278
Tableau 7.1-2	Quantité des matières recyclables dans les glassi par taille	280
Tableau 7.1-3	Quantités des matières recyclables dans les glassi par région	280
Tableau 7.3-1	Véhicules de collecte fabriqués au Maroc	282
Tableau 7.3-2	Nombre total des camions fabriquées	283
Tableau 7.4-1	Bureaux d'ingénierie qui fonctionnent dans le domaine de l'environnement au Maroc	285

1000

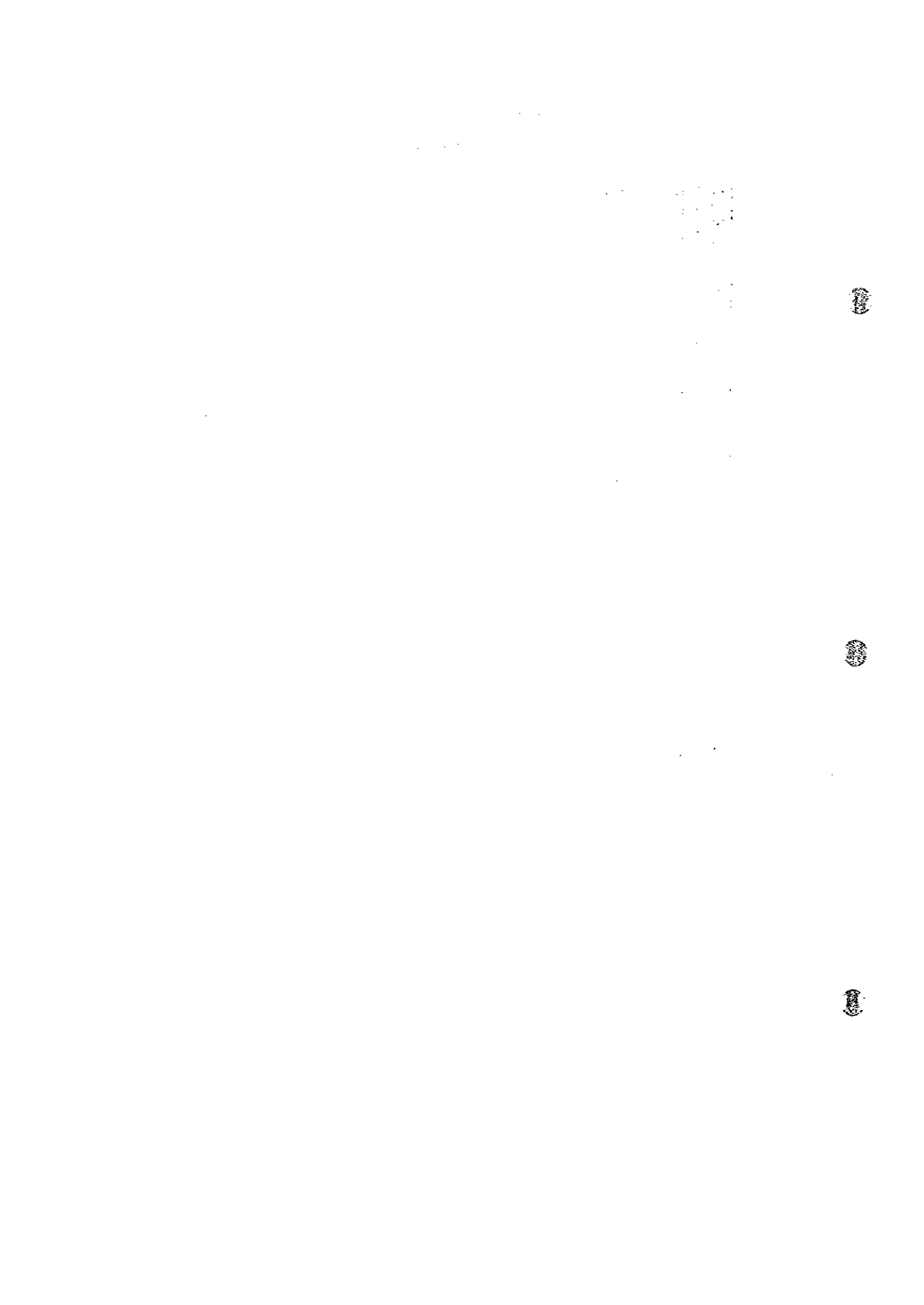




# LISTE DES FIGURES

## Volume 6

Fig. 2.1-1	Carte topographique	13
Fig. 2.1-2	Carte géologique	17
Fig. 2.1-3	Conditions climatologiques	19
Fig. 2.1-4	Ressources en eau	21
Fig. 2.1-5	Ressources minérales au Maroc	25
Fig. 2.3-1	Classification des collectivités locales	33
Fig. 2.3-2	Carte administrative	35
Fig. 2.3-3	Densité de la population en 1994 selon préfectures / provinces	44
Fig. 2.3-4	Grandes villes en 1994	65
Fig. 2.6-1	Système de l'assemblée nationale et des autres assemblées	79
Fig. 2.6-2	Division administrative du Royaume du Maroc	80
Fig. 3.3-1	Evolution de la production des déchets municipaux 1995 - 2020	98
Fig. 3.3-2	Evolution de la production des déchets industriels 1995 - 2020	98
Fig. 3.3-3	Objectifs pour la collecte des déchets solides en 1995 - 2020	101
Fig. 3.3-4	Objectifs pour la collecte des déchets solides dans le milieu rural 1995 - 2020	101
Fig. 3.3-5	Objectifs de la mise en décharge légale des déchets industriels 1995 - 2020	104
Fig. 4.1-1	Organigramme du Ministère de l'Environnement	122
Fig. 4.1-2	Organigramme des collectivités locales	123
Fig. 4.1-3	Organigramme du ministère des travaux publics	124
Fig. 4.1-4	Organigramme du directoire régional pour les travaux publics et du directoire provincial pour les travaux publics	125
Fig. 4.1-5	Organigramme du directoire régional pour les travaux publics et du directoire provincial pour les travaux publics	126
Fig. 4.1-7	Organigramme du Ministère de l'Agriculture	127



# ETUDE A L'ECHELLE NATIONALE SUR LE PROJET DE GESTION DES DECHETS SOLIDES AU MAROC

## INTRODUCTION

### 1. Objectifs de l'étude

A la requête du Gouvernement du Maroc, la présente étude a été diligentée par l'Agence Internationale de Coopération Internationale (abrégée ci-après, JICA) pour l'aider à établir la gestion des déchets solides au Maroc. La JICA a confié la présente étude à deux entreprises, EX Corporation, et Yachiyo Engineering Co.Ltd., qui en ont été chargé conjointement. Pour les besoins de la présente étude, ces deux entreprises ont mis sur pied une Mission d'étude. La présente étude a été effectuée sous l'action conjointe des parties japonaise et marocaine.

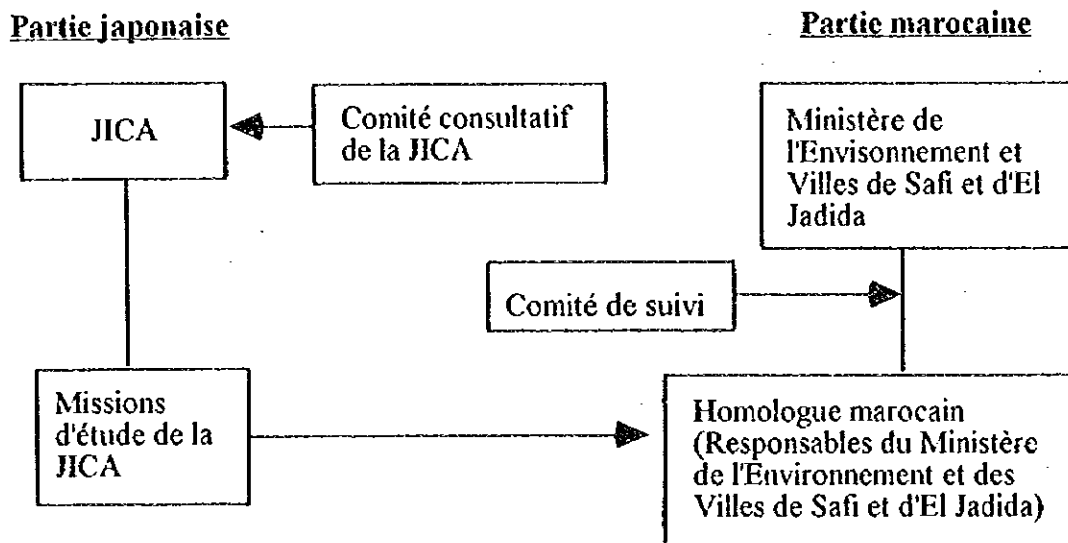
EX Corporation, et Yachiyo Engineering Co.Ltd., qui en ont été chargé conjointement. Pour les besoins de la présente étude, ces deux entreprises ont mis sur pied une Mission d'étude. La présente étude a été effectuée sous l'action conjointe des parties japonaise et marocaine.

La présente étude a été réalisée sur une durée d'un an de fin janvier 1996 à fin juillet 1997. Elle est divisée en deux phases: la Phase I qui va jusque fin septembre 1996 et la phase II qui va de cette date jusque juillet 1997. L'objectif de la Phase I a consisté à comprendre la situation actuelle de la gestion des déchets solides au Maroc et à définir un plan d'action et des directives pour l'administration de sa gestion. L'objectif de la Phase II a consisté à appliquer ces directives dans les municipalités régionales et à les ajuster à partir des résultats obtenus. Les villes de Safi et El Jadida ont été sélectionnées pour la Phase II. Pour la ville de Safi, nous avons défini un Projet d'amélioration de la gestion des déchets solides sur la base de directives et nous avons n ddes déchets solides au Maolides au Maroc et à définir un plan d'action et des directives pour l'administration de sa gestion. L'objectif de la Phase II a consisté à appliquer ces directives dans les municipalités régionales et à les ajuster à partir des résultats obtenus. Les villes de Safi et El Jadida ont été sélectionnées pour la Phase II. Pour la ville de Safi, nous avons défini un Projet d'amélioration de la gestion des déchets solides sur la base de directives et nous avons également réalisé des démonstrations (projets pilotes) destinées à sensibiliser la population. Parallèlement, nous avons défini un plan du site d'élimination finale des déchets solides pour la ville d'El Jadida. Il est espéré que les plans qui ont été élaborés et les projets de démonstration qui ont été réalisés fonctionneront comme des modèles pour les collectivités locales régionales

### 2. Organisation de l'étude

Le système de la présente étude est indiqué dans l'organigramme ci-dessous. La présente étude consiste en une étude conjointe composée de la Mission d'étude de la JICA (Chef de mission: M. Ohno) et sa contrepartie marocaine. En dehors des membres de la

Mission d'étude, le Ministère de l'Environnement, les responsables de la présente étude de la Ville de Safi et de la Ville d'El Jadida ont participé aux travaux de l'étude. Le Ministère homologue de la partie marocaine qui intervient dans la présente étude est principalement le Ministère de l'Environnement. Afin d'assurer le bon déroulement de la présente étude au Maroc, un Comité de suivi composé de représentants du Ministère de l'Environnement, du Ministère d'Etat à l'intérieur, du Ministère de la Santé Publique, et du Ministère des Travaux Publics, du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat a été mis en place. La présidence de ce Comité de suivi est assurée par Mme. Bani Layachi, Directeur de la direction de l'Observation, des Etudes et de la coordination près le Ministère de l'environnement. Pour la partie japonaise, un Comité de gestion des opérations a été mis en place dont la présidence est assurée par M. Tanaka, Directeur du Département de la Gestion des Déchets Solides de l'Institut National de la Santé Publique.



### 3. Rapports

Dans le cadre de la présente étude ont été rédigés les rapports suivants :

- 1) Rapport de commencement
- 2) Rapport d'avancement (1)
- 3) Rapport intérimaire
- 4) Rapport d'avancement (2)
- 5) Projet du Rapport final
- 6) Rapport final

Le rapport final est structuré comme suit:

- Volume 1** Les directives pour les politiques et actions nationales de la GDS
- Partie 1 La stratégie nationale de la GDS
  - Partie 2 Les lois, les institutions et le finances
  - Partie 3 Les déchets industriels et les déchets spéciaux
  - Partie 4 Les déchets infectieux
- Volume 2** Les directives pour l'amélioration de la GDS des collectivités locales
- Partie 1 La gestion et le système institutionnel
  - Partie 2 Les directives techniques
- Volume 3** Le plan d'action de la GDS
- Volume 4** Plans de gestion des déchets solides pour Safi et El Jadida
- Partie 1 Le plan de gestion des déchets solides pour Safi
  - Partie 2 Projet de Site de Décharge pour El Jadida
- Volume 5** La description sommaire
- Volume 6** Rapports de support  
Les conditions actuelles de la gestion des déchets solides au Maroc
- Volume 7** Cahier de données  
Les appendices au plan de gestion des déchets solides
- Volume 8** Sommaire en japonais

Tous les volume sauf le volume 8 ont été préparés en anglais et en français.

#### **4. Information générale sur le présent volume**

Le Volume 6 a été préparé basé sur l'étude réalisée par l'Equipe d'étude à travers les premiers deux visites au Maroc durant le première semestre de l'année 1996.

Ce volume comporte des points de vue de l'Equipe sur la situation actuelle de la gestion des déchets solides marocaine. Il comporte aussi des solutions concernant la gestion des déchets municipaux, industriels et hospitaliers au Maroc. La quantité estimé des déchets générés au présent et à l'avenir ainsi que la couverture prévue de la collecte seront également décrites dans le présent rapport.



Chapitre 1 Introduction





## **CHAPITRE 1 INTRODUCTION**

### **1.1 Arrière-Plan de l'Etude**

#### **Urbanisation**

La tendance d'urbanisation et d'industrialisation a commencé au Maroc dans les années 1960. Depuis lors, la population urbaine ne cesse d'augmenter rapidement. La population urbaine en 1960 était d'environ 3,4 millions, soit 29 % de la population totale du Maroc. En 1991, elle est de 12,3 millions, soit 49 % de la population nationale. On estime qu'en 2000, elle sera de l'ordre de 55 %.

Avec cette urbanisation, la solution-clef des urbains au Maroc est le développement de l'infrastructure comme par exemple le système d'assainissement, les routes ou le système de gestion des déchets solides.

#### **Croissance Économique et Protection de L'Environnement**

La capacité économique du pays a été bien déployée pendant ces dernières années sauf les 4 ans de sécheresse. Le revenu par personne a augmenté au taux moyen de 4 % depuis le milieu des années 1980. L'agrandissement des secteurs manufacturier et de services est assez important pour créer le marché d'emploi en face de l'accroissement démographique urbain. Le développement de ces secteurs est assuré par l'utilisation des ressources naturelles incluant la terre et l'eau dont la qualité a été graduellement détériorée. La protection environnementale est une condition-clef du développement économique durable du pays.

#### **Politique Environnementale Marocaine**

La politique marocaine est de souscrire à toutes les décisions prises par la communauté internationale et de réunir la volonté collective de préserver l'environnement selon le plan d'actions Agenda 21 adopté en 1992 au cours de la Conférence de Rio.

Conformément à l'Agenda 21, le gouvernement marocain est en train de développer rigoureusement la politique et le système préventifs de l'environnement avec les coopérations étrangères comme l'indique la section 1.3.

#### **Gestion des Déchets Solides Municipaux**

Comme dans tous les autres pays, les administrations locales (communes et communautés) au Maroc sont responsables de la gestion des déchets solides municipaux. Le problème le plus sérieux et encore commun dont les autorités locales marocaines font face porte sur le fonds et le personnel technique inadéquats requis pour assurer les services publiques incluant la GDS.

Malgré cette inadéquation, le taux de couverture des services de collecte est plutôt élevé et les rues sont proprement entretenues dans les nombreuses villes. D'après les réponses aux questionnaires adressés à plusieurs communes, on peut estimer sommairement que ce taux de couverture est de l'ordre de 70 à 90 % lorsqu'il s'agit de la population des communautés urbaines.

Pourtant, les services de décharge sont au bas niveau. La décharge à l'air libre est une pratique principale. A l'exception de Casablanca, on n'observe aucune trace d'ingénierie aux sites de décharge publique (en fouille). On y verse toutes les sortes de déchets solides. La décharge sauvage se fait remarquer la plus communément.

Au niveau national, il n'y a aucune loi ni organisation administrative spécifique en ce qui concerne la GDS. Il y a un nombre d'aspects à améliorer comme par exemple financier, institutionnel et technique pour élever l'efficacité des services de la GDS. Vu la disponibilité limitée des ressources humaines dans le milieu local, le gouvernement a un grand rôle de faire en sorte que les services de la GDS soient améliorés. Pour introduire cette amélioration, il serait nécessaire au gouvernement d'établir et propager la normalisation technique, les lignes directrices ainsi que les plans d'actions de la GDS.

### **Gestion des Déchets Industriels, Hospitaliers et Dangereux**

La gestion des déchets industriels, dangereux ou hôpitaux est au niveau très bas. Ces genres de déchets sont plus nuisibles à la santé humaine que les déchets municipaux. Les personnes responsables dans les industries et hôpitaux sont généralement conscients de la nécessité d'introduire un système approprié de gestion des déchets. Pourtant, défaut de directives et de règlements, ils ne peuvent comment gérer leurs déchets. La préparation de lois et de directives dans le domaine des déchets industriels, dangereux et hospitaliers est une question d'une grande urgence.

### **Étude en Cours**

C'est dans cet arrière-plan que le Gouvernement du Royaume du Maroc a demandé au Gouvernement du Japon d'effectuer "l'Étude de la Directive Nationale pour la Gestion des Déchets Solides au Royaume du Maroc". En réponse à cette requête du Gouvernement du Maroc, le Gouvernement du Japon s'est décidé à effectuer cette étude. L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), agence officielle responsable de l'exécution de tout plan de coopération technique, est en train de l'effectuer conformément en collaboration avec les homologues marocains représentant le Ministère de l'Environnement.

## **1.2 Objectifs de l'Etude**

L'objectif définitif de la présente étude est d'améliorer la GDS aux niveaux national et municipal au Maroc. Les objectifs spécifiques consistent :

### **1ère phase**

- a. à établir les lignes directrices pour améliorer la GDS à utiliser aux niveaux national et municipal;
- b. à élaborer un plan d'actions aux niveaux national et municipal;

Pour saisir la situation actuelle de la GDS au niveau municipal, l'équipe d'étude a effectué une série d'études de questionnaire. La réponse au questionnaire porte sur 22 communes urbaines, 5 communautés urbaines, 11 entreprises industrielles et 3 hôpitaux.

### **Objectifs du Rapport d'Avancement (1)**

Le présent rapport d'avancement (1) a pour objet de présenter la connaissance prise de l'équipe d'étude ou la situation actuelle de la GDS aux niveaux central et local. Ce rapport présente aussi les difficultés et contraintes à améliorer qui sont identifiées par l'équipe d'étude. Les informations et les contraintes présentées dans ce rapport serviront d'une base sur laquelle les lignes directrices seront préparées durant la visite prochaine (juillet - septembre 1996).

### **2e phase**

- c. à élaborer un plan d'actions pour améliorer la GDS de la ville de Safi;
- d. à effectuer l'étude-pilote sur la sensibilisation du public à la GDS;

La présente étude a un autre objectif différent, à savoir le transfert de la technologie aux homologues marocains à travers l'étude mixte incluant l'expérience liée à la GDS .

## **1.3 Études pertinentes**

### **1.3.1 Projet de la gestion de l'environnement (PGM) financé par la Banque Mondiale**

L'étude la plus pertinente à l'étude courante de la JICA est le Projet de la Gestion de l'Environnement (PGM) financé par le crédit de la Banque Mondiale.

Le PGM consiste en 4 propositions suivantes:

- Proposition 1: Développement de l'étendue institutionnelle et législative pour la protection de l'environnement;
- Proposition 2: Développement de la motivation économique et financière pour la protection de l'environnement;

- Proposition 3: Système de l'information environnementale sur le plan nationale**  
**Proposition 4: Sensibilisation environnementale**

Selon le rapport 1993 de la Banque Mondiale publiant l'original du présent plan, ce projet devait commencer au premier semestre de l'an 1994. En réalité, les propositions 1 et 2 ont été démarrées en mars 1996.

La proposition 1 inclut l'ensemble des travaux pour le développement des lois et règlements portant le contrôle de la pollution de l'air ainsi que la préparation des lois concernant des déchets solides et liquides dangereux et chimiques. Cette dernière est à traiter comme travail immédiat puisque, comme l'étude en cours de la JICA comprend le développement des lignes directrices sur les déchets industriels, ceux dangereux inclus, la discussion et la coordination entre ces deux études seront nécessaires.

### **1.3.2 Stratégie nationale pour la protection de l'environnement et le développement durable**

Le document cité dessus a été complété en 1995 par le Ministère de l'Environnement à l'aide du PNUD et de l'UNESCO (No. du projet: Mor.90/001). Ce document tâche de placer les buts d'amélioration environnementale y compris le couverture des services de collecte et de décharge et le recyclage des déchets. Il tente de justifier le coût nécessaire pour la protection de l'environnement sur l'estimation comparative des bénéfices provenant de la protection de l'environnement.

Le Conseil National de l'Environnement a accepté ces buts proposés dans le livre de la stratégie. L'étude courante de la JICA respecte ces stratégie et buts proposés dans ce livre.

### **1.3.3 Gestion de l'Environnement de GTZ**

Le projet a deux phases: 1ère phase 1990-1995 et 2e 1995-1998. L'objectif global du présent projet est de renforcer la capacité du Ministère de l'Environnement sur le plan de planification, technique et d'administration, alors que les objectifs spécifiques aux phases respectives sont:

#### **Phase 1 (1990 - 1995)**

- la mise en place d'un laboratoire national;
- l'établissement des normes et standards;
- l'information et la sensibilisation;
- la préparation d'une loi concernant la pollution de l'air;

#### **Résultats:**

- Lettre d'information interne au Ministère de l'Environnement;

- Centre d'informations du Ministère de l'Environnement;
- Stratégie de la sensibilisation (rapport).

### Phase 2 (1995 - 1998)

- le renforcement de la compétence technique et administrative du Ministère de l'Environnement;
- la mise en oeuvre des normes et standards;
- la préparation des lois prioritaires incluant:
  - 1) le dossier juridique de EIA (février - septembre 1996),
  - 2) les lois portant la protection de l'environnement industriel (installations classées - décharge publique incluse) (septembre 1996 - septembre 1997);
  - 3) un texte de loi concernant la protection des zones côtières, ou un encadrement législatif sur la gestion des déchets (la période prévue octobre 1997 - juin 1998);
- la mise en fonction du laboratoire national;
- l'amélioration de la coordination entre les structures internes/externes.

Comme l'étendue du présent projet comprendra la préparation des lois concernant la gestion des déchets, l'échange des informations et des opinions entre les experts de l'équipe d'étude de la JICA et de GTZ pourra avoir lieu.



## Chapitre 2    Présentation générale du Maroc





## CHAPITRE 2 PRESENTATION GENERALE DU MAROC

### 2.1 Les Conditions Naturelles

#### 2.1.1 Les Conditions Topographiques

Situé à l'extrémité nord-ouest du continent africain, le Maroc présente des caractéristiques topographiques variées. Le territoire de ce Royaume couvre 710 850 km<sup>2</sup> incluant le Sahara Occidental. Il y a quatre chaînes de montagnes ou des massifs montagneux considérés instables, faisant du Maroc un pays soumis parfois à des tremblements de terre comme par exemple celui d'Agadir en 1960.

Dans le nord, le Rif forme un arc montagneux de calcaire et de grès qui forme un territoire largement impénétrable, montant raide de la Méditerranée jusqu'à une altitude d'environ 2 200 m.

Le Moyen Atlas, atteignant l'altitude de 3 290 m, s'étend du nord-est au sud-ouest du Rif. Il est séparé du Rif par une seule route d'accès, la trouée de Taza, reliant le Maroc atlantique au reste de l'Afrique du Nord.

Les basses collines du côté est d'Agadir montent pour former les chaînes de montagnes les plus élevées, le Haut Atlas, qui s'étend parallèlement et au sud du Moyen Atlas. Le pic le plus haut, Jebel Tourkal, fait 4 165 mètres de haut, et est recouvert comme tant d'autres sommets des environs d'une couche de neige de l'hiver jusqu'au printemps. Plus au sud, les basses pentes de l'Anti-Atlas retombent sur le désert de Sahara.

Les pluies saisonnières et de la fonte des neiges font souvent déborder les fleuves. Les Oueds Drâa, Ziz et Dadès coulent dans le Sahara, bien qu'occasionnellement l'Oued Drâa draine les eaux vers la côte atlantique au nord de Tan Tan. D'autres fleuves coulent dans l'Atlantique notamment l'Oued Sebou allant du sud de Fès jusqu'à l'Océan à Mehdiya, à 40 km au nord de Rabat, et l'Oued Oum er-Rbia qui prend sa source dans le Moyen Atlas, au nord-est de Khenifra, et qui rejoint l'Atlantique à Azemmour, juste au nord d'El-Jadida. Les conditions topographiques du Maroc sont résumées dans la figure suivante.



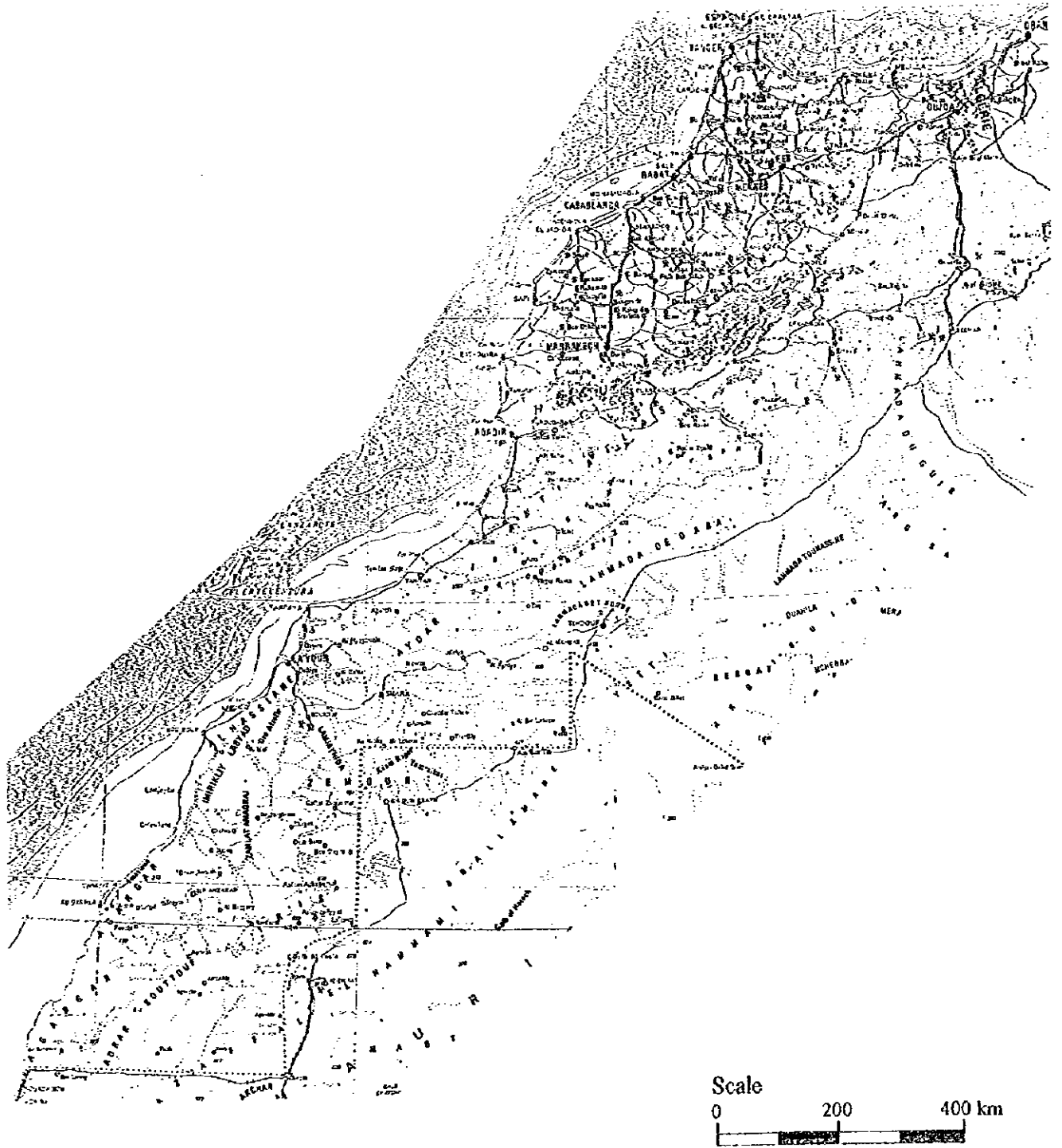


Fig. 2.1-1 Carte topographique



### 2.1.2 Les Conditions Géologiques

Le Continent africain a été géologiquement stable au début de l'ère paléozoïque. Pourtant, l'orogénie reste encore au Maroc et dans ses environs. Le Maroc est divisé en deux parties, nord et sud, par les chaînes de montagnes de l'Atlas. La chaîne de l'Atlas, qui s'est soulevée lors de l'orogénie alpine dans la période tertiaire, est un géosynclinal de la période mésozoïque. La structure géologique du Maroc est divisé en 3 zones; le Rif dans le nord, l'Atlas dans le centre et l'Anti-Atlas dans le sud.

La zone de l'Atlas comprend le Haut Atlas, le Moyen Atlas et la Meseta. Le Haut Atlas et le Moyen Atlas sont principalement les couches du jurassique en nappes de charriage. La Meseta correspond à la plaine côtière et au plateau du côté ouest de l'Atlas, et est formée de la strate paléozoïque.

L'Anti-Atlas, formé de strates précambriennes et de roches métamorphiques paléozoïques, s'est soulevé lors de l'orogénie hercynienne de la fin du paléozoïque au début du mésozoïque. Le Rif dû à l'orogénie alpine, dont la base est une strate paléozoïque, est un géosynclinal du mésozoïque, à l'ère tertiaire.

### 2.1.3 Le Climat

Le Maroc est influencé par des conditions climatiques très variées. La région nord est caractérisée par les influences méditerranéennes, la région sud est soumise au climat aride saharien, la région ouest est exposée aux influences atlantiques. Dans la région est, le Haut Atlas a ses propres microclimats. La précipitation moyenne annuelle varie de 750 mm dans la région méditerranéenne du Loukkos à moins de 100 mm dans les régions sahariennes de Ouarzazate et Tafilalet. Le climat des régions côtières est généralement doux mais il peut faire froid et humide, notamment dans le nord. La pluie est plus fréquente dans le Rif et le Moyen Atlas nord où il fait sec seulement pendant la saison estivale.

Il peut faire extrêmement chaud à l'intérieur du pays, alors que la côte atlantique reste comparativement agréable grâce aux brises de la mer. La côte atlantique méridionale est pourtant plus aride.

Dans le désert, la température peut varier largement entre le jour et la nuit à cause du climat sec et la secheresse de l'air. Les conditions climatologique de 4 stations (Rabat, Marrakech, Fes et vallée Drâa) sont présentées dans la figure 2.1-3.

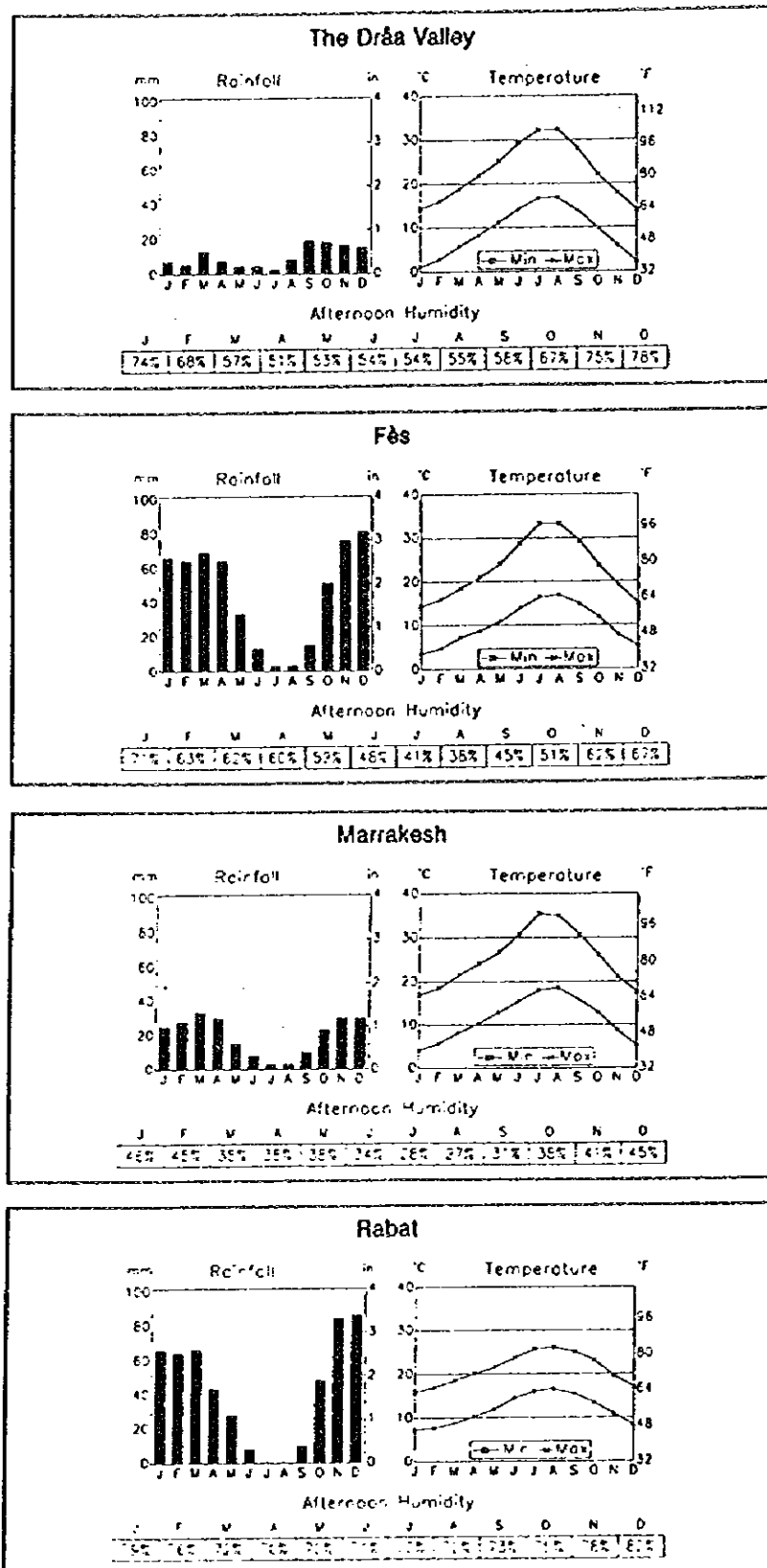








Fig. 2.1-3 Conditions climatologiques



Source: Morocco / Lonely Planet, 1995

## **2.1.4 Les Ressources Naturelles**

### **1) Les Ressources en Eau**

Cet aspect est bien décrit dans le Rapport intitulé "Kingdom of Morocco Water Sector Review (World Bank, 1995).

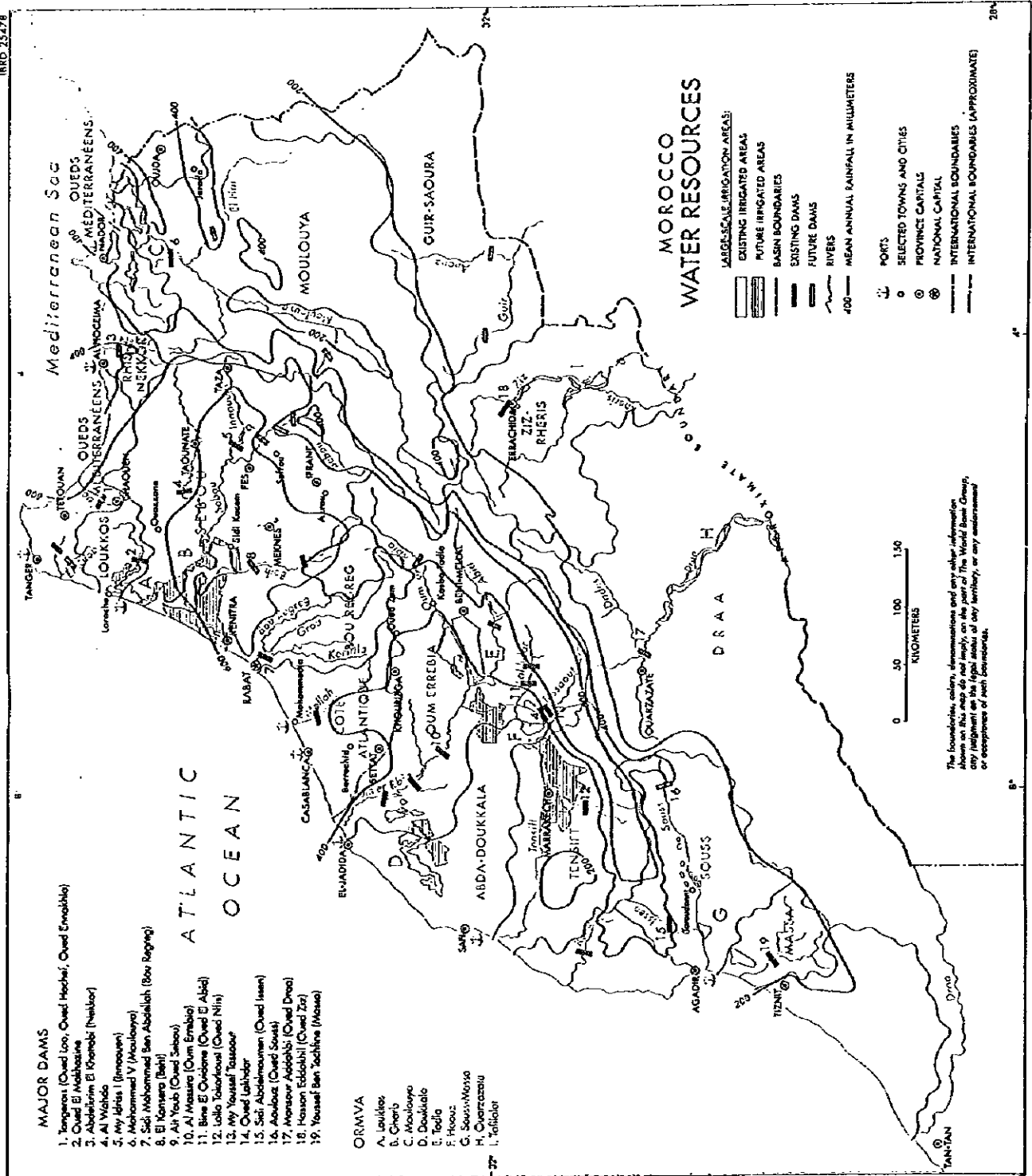
Le volume moyen des précipitations au Maroc est de 150 milliards  $m^3$  dont 30 milliards alimentent les eaux de surface et les aquifères, tandis que le reste s'évapore. La distribution géographique inégale des ressources en eau au Maroc est imputable à la nature inégale et irrégulière de la pluie. La plupart des précipitations ont lieu entre octobre et avril. Le Maroc est hautement prédisposé à de longues périodes de sécheresse (une fois par six ans). Cela provoque une grande variabilité des cours d'eau de surface et menace l'alimentation en eau des ménages et des agriculteurs. Les ressources en eau disponibles par personne sont estimées à 800  $m^3$ . Le Maroc est par conséquent défini, selon la classification internationale comme un pays menacé par le manque d'eau.

#### **a. Eau de Surface**

Les écoulements de surface alimentés par les pluies sont concentrés surtout durant les mois de décembre à février. La variation du régime hydrologique entre la saison sèche et la saison des pluies peut être extrême. L'Oued Ouerrha qui s'écoule dans le bassin Sebou varie de 300  $m^3/sec$  à 10 000  $m^3/sec$ .

Le Moyen Atlas contient une importante réserve d'eau souterraine et le Haut Atlas maintient une réserve d'eau de surface toute l'année grâce à la fonte des neiges. La chaîne de l'Atlas alimente aussi les principaux fleuves du Maroc. C'est ainsi que les étiages des Oueds Sebou et Oum er Rbia sont maintenus pendant la période sèche prolongée.

Fig. 2.1-4 Ressources en eau





## **b. Les eaux souterraines**

Environ 70 % de ressources renouvelables en eau souterraine se trouvent dans l'Atlas et dans les régions hydrogéologiques atlantiques du Maroc. Ces régions constituent seulement 20 pour cent du territoire national. Les ressources en eau souterraines renouvelables du Maroc sont estimées à environ sept milliards de m<sup>3</sup> par an, mais comme plus de 2,5 milliards de m<sup>3</sup> par an finissent en mer ou dans d'autres récepteurs, le total des ressources en eau souterraine renouvelables et disponibles pour usage est donc estimé entre 3 et 4,5 milliards de m<sup>3</sup> par an.

Les ressources d'eau souterraine ont été captées pratiquement dans toutes les principales nappes aquifères. La situation est particulièrement intense dans le Tensift et le bassin du Souss où, à cause de l'exploitation incontrôlée, la nappe s'est épuisée.

L'exploitation excessive de l'eau souterraine entraîne l'intrusion d'eaux salines, menaçant les productions agricoles de la région côtière entre Kénitra et Safi. Parallèlement, la compétition intensive qui existe pour l'eau entre les industries touristiques côtières, les ménages et les industries à Agadir, les vergers modernes et l'agriculture de subsistance a provoqué la baisse du niveau des eaux de nappe de plusieurs mètres. Cela a fait largement augmenter les coûts de pompage pour les agriculteurs du Souss où la réserve souterraine continue de diminuer à raison d'un mètre de hauteur par an. La sécheresse prolongée des années 80 a accentué ce déclin des réserves d'eau souterraine, accélérant le déclin de la nappe aquifère de Fès-Meknès de deux mètres par an.

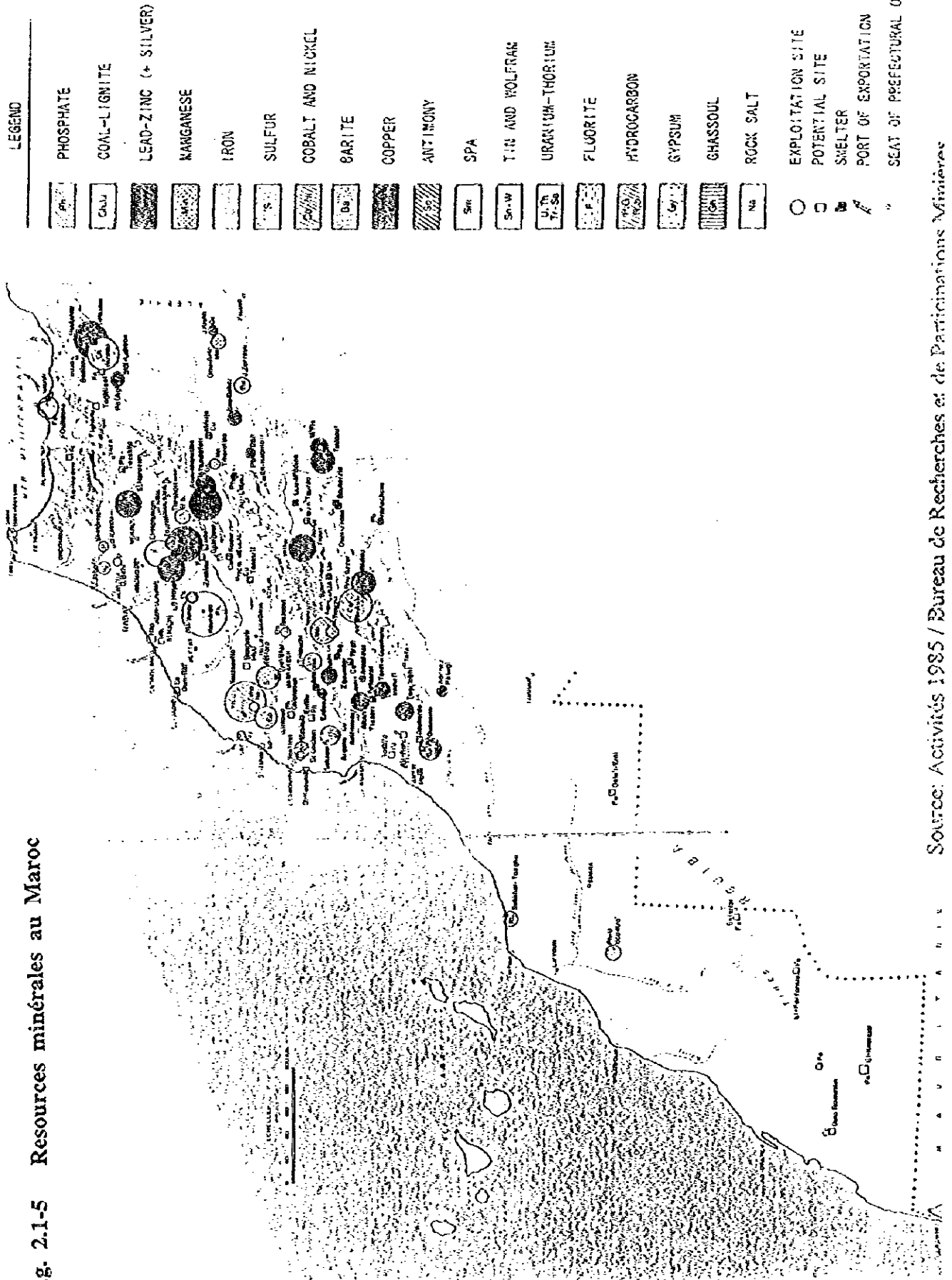
## **2) Les ressources minérales**

Les phosphates dominent le secteur de l'exploitation minière. On estime les réserves probables à 57,8 milliards de tonnes, selon différentes études. L'O.C.P. (Office Chérifien des Phosphates) monopolise l'exploitation, le traitement et la commercialisation. Environ la moitié de la production est transformée localement en acide phosphorique et en fertilisants. Le reste est exporté sous forme brute. L'exportation couvre un tiers du commerce mondial.

Les mines de phosphates sont exploitées à Khouribga, Youssoufia, Benguerir et dans la mine de Boucraa. En 1994, la production qui avait repris après une période de récession causée par la baisse de la demande mondiale et par la dépréciation des prix était estimée à 18,4 millions de tonnes. Le phosphate provient principalement de Khourigha, comme le montre le tableau 2.1-1. La transformation du phosphate est faite principalement à Safi et à Jorf Lasfer.



Fig. 2.1-5 Ressources minérales au Maroc



Source: Activités 1985 / Bureau de Recherches et de Participations Minières





Tableau 2.1-1 Production du phosphate

	Production ('000 tonnes)				
	1990	1991	1992	1993	1994
Khouribga	13.518	10.668	10.718	9.212	11.773
Youssoufia	2.992	2.772	3.147	3.121	2.845
Benguerir	2.394	2.094	2.315	2.218	2.404
Boucraa	1.487	846	740	1.282	1.394
Total	20.391	16.380	16.920	15.833	18.416

Source: Annuaire Statistique du Maroc 1995.

Les autres minerais sont disponibles à travers le pays comme par exemple le fer, le cuivre, la baryte, etc. Toutefois, l'importance de ces exploitations n'est pas à comparer avec celle de phosphates.

L'exploitation de minerais de fer est effectuée à Nador et Meknès dont la production a été sévèrement réduite pendant plusieurs années. Le minerai de cuivre est exploité dans le Moyen Atlas et le Haut-Atlas, tandis que les mines de baryte se trouvent à l'ouest du Haut Atlas. La figure 2.5-1 montre la répartition des mines au Maroc.

## 2.2. Conditions socio-économiques:

### 2.2.1 Le revenu national:

Pendant les dernières décennies, le Maroc a mis en oeuvre un programme d'ajustement efficace, impliquant une politique fiscale et monétaire rigoureuse, une réforme des taxes et salaires stricts ainsi qu'une politique des salaires. De stables taux du change ont été atteints et le taux d'inflation est à présent sous contrôle, après la forte augmentation des prix dans l'index du consommateur urbain au début des années 90. La performance générale de l'économie marocaine a été en bon état pendant ces dernières années: Le revenu a augmenté au taux moyen d'environ 4 pour cent par habitant depuis le milieu des années 1980. Le Produit Intérieur Brut (PIB) estimé en 1994 au prix courant était 286,030 million DH qui correspond à 10757 DH (ou environ 1265 US dollars) par habitants. La composition du PIB et les tendances récentes sont résumées dans le Tableau au 2.2-1 qui suit:

Tableau 2.2-1 PIB 1990-1994

Prix constants en 1980 en millions de DH (Prix du Marché)

	1990	1991	1992	1993	1994 (estimate)	1994 (estimate) %
Agriculture, sylviculture et pêche	19,760	24,048	15,514	14,784	24,095	19.7
Mines	3,518	3,115	3,271	3,115	3,402	2.8
Energie	3,754	3,928	4,140	4,081	4,408	3.6
Industrie manufacturières	18,973	19,573	20,099	19,902	20,735	17.0
Batiment et travaux publics	5,169	4,983	4,804	4,790	4,709	3.8
Commerce	22,008	23,531	24,983	23,596	24,120	19.7
Transport/ Communications	5,697	5,930	6,551	6,837	7,197	5.9
Services	12,618	12,653	13,337	13,597	13,597	11.1
Administration publiques	16,572	17,819	19,246	20,079	20,079	16.4
TOTAL	108,069	115,579	110,885	109,688	122,343	100.0

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 1995:543

La performance générale de l'économie dépend profondément du secteur agricole, en dépit des efforts déployés pour évoluer vers l'activité industrielle. L'agriculture offre des moyens d'existence à environ 40 pour cent de la population active économique, et contribue à environ 20 pour cent du PIB. Les changements en production causés par les fluctuations climatiques affectent l'activité économique dans sa totalité. 4 pour cent de ralentissement du PIB en 1992 et 1 pour cent de ralentissement de plus en 1993 ont été largement causés par la sécheresse durant ces années; en 1994, cependant, les précipitations abondantes ont contribué à la croissance du PIB de plus de 11 pour cent, et l'agriculture a augmenté de 63 pour cent. Les ressources en eau restent donc la clé de la performance économique marocaine, plus particulièrement au niveau de l'agriculture qui participe à environ 30 pour cent des bénéfices à l'export du pays.

Le secteur manufacturier, qui présente 17 pour cent de la PIB en 1994, est assez diversifié. Ce secteur porte principalement sur l'industrie alimentaire, le textile, le montage de voitures, et les industries chimique et parachimique. Le phosphate et ses dérivés dominent sur l'exploitation minière et les raffineries (le pays renferme la plus accessible réserve de phosphate de la planète). La contribution du secteur des mines dans la valeur totale des exportations a toutefois baissé de 32 pour cent en 1981, à 8 pour cent seulement en 1991, à la fois un élargissement et une diversification de la base d'exportation et la chute du prix du phosphate dans le marché mondial.

### **2.2.2 Balance des paiements**

La performance du commerce extérieur du Maroc des années précédentes sont bonnes. La libéralisation du commerce est le fruit d'une politique récente bien qu'il reste beaucoup à faire particulièrement en enlevant la protection du secteur agricole, et les réserves de l'échange extérieur qui se sont accumulées. Toutefois, une forte dépendance du secteur agricole qui est volatile pour les gains extérieurs reste une source d'incertitude; toutefois, la table ronde Uruguay du GATT demande au Maroc de faire face à la compétition élargie de ses principales exportations (textiles, tissus, et agriculture) pour l'Union Européenne - qui, actuellement, constitue environ 90 pour cent des exportations des textiles et tissus et environ 80 pour cent de ses trois principaux produits d'exportation. Le gouvernement a pris des mesures importantes dans le secteur de l'énergie, en particulier, pour réduire sa dépendance à l'importation du pétrole dont les droits d'importations ont effectivement doublé le prix des consommateurs par rapport au prix mondial.

### **2.2.3 Contraintes sociales**

La réforme du marché de l'emploi est exigée; par exemple, le salaire minimum garanti dans le secteur formel, autre que l'agriculture, contribue à l'augmentation du chômage, qui est maintenant de 16 pour cent dans le milieu urbain. La pauvreté reste un problème sérieux; environ 13 pour cent de la population est au dessous de la ligne de pauvreté. Même si les indicateurs sociaux ont progressés pendant ces dernières décennies, ils sont toujours insatisfaisants; il y a toujours de grandes différences entre les différentes régions ainsi qu'entre les régions rurales et urbaines. Comme l'a estimé la Banque Mondiale, le

pays a un taux d'alphabétisation bas, autour de 49 pour cent (38 pour cent chez les femmes). Les dépenses du gouvernement dans le domaine de l'enseignement représentant 5 pour cent du PIB, sont relativement élevées, néanmoins seulement 70 pour cent de la population en âge d'être scolarisés sont inscrits dans l'enseignement primaire. D'autres indicateurs montrent que beaucoup d'efforts doivent être faits pour alléger la pauvreté. La mortalité infantile est de 66 sur 1,000 d'enfants nés vivants. 9 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent de la malnutrition, et seulement 73 pour cent de la population ont accès à l'eau potable.

#### **2.2.4 Dépenses dans le Domaine Public**

Dans les années précédentes, le déficit fiscal du gouvernement s'est aggravé. Les dépenses budgétaires sont relativement élevées, de l'ordre de 30 prcent du PIB. La composition fonctionnelle du budget a changé d'une manière significative pendant les années passées, mais à présent le pays consacre une partie relativement grande de ses ressources à la défense et à l'enseignement. La réduction du déficit est toutefois reconnue comme ayant priorité du fait que cette action va aider à augmenter l'épargne générale requise pour financer les investissements nécessaire à la croissance stable. En général, les efforts pour réduire le déficit budgétaire sont basés sur le coût de fonctionnement et les frais d'équipements, laissant les salaires et paiements à un niveau élevé. Le transfert des charges de certains programmes nationaux aux collectivités locales a été exécuté (comme noté dans la Section 4 dessus), mais cela n'a pas apporté une solution substentielle à la réduction du déficit.

En plus de la réduction actuelle des dépenses, le gouvernement reconnaît qu'il y a beaucoup d'opportunités pour développer l'efficacité des dépenses publiques, particulièrement dans le secteur social. Le recouvrement de coûts des services publics par l'augmentation des redevances ou des charges aux usagers est aussi possible. En plus, comme dans d'autres pays, les opportunités majeures pour réduire les déficits peuvent se produire au moyen de transfert des activités au secteur privé.

Les principes généraux décrits au dessus s'appliquent au niveau local aussi. Les dépenses des collectivités locales, même en surcroît, sont seulement d'un peu plus de 10 pour cent des dépenses de l'Etat. Elles constituent environ 3 pour cent du PIB. Comme le cas du gouvernement, la croissance du coût de fonctionnement est le trait dominant de la croissance des dépenses des autorités locales, la raison de l'augmentation rapide du nombre des entités gouvernementales. Le processus la décentralisation administrative et des reformes fiscales associées décrites dans la Section 4 du présent rapport, est susceptible d'augmenter l'importance financière des collectivités locales dans l'avenir.

#### **2.2.5 Privatisation**

Le secteur privé constitue plus de 80 pour cent de la valeur ajoutée au Maroc, alors que les investissements privés n'ont pas beaucoup augmentés pendant ces dernières décennies. Plusieurs contraintes pour le développement du secteur privé restent à résoudre. Elles comprennent la rigidité des marchés élémentaires ainsi que les obstacles

juridiques et réglementaires, tels que la procédure à suivre pour établir un commerce, ou pour en fermer un. La distorsion de motivations restant encore, tel que le contrôle des prix locaux, et le secteur public continue de jouer un rôle important dans beaucoup de domaines d'activité économique. Comme recommandé par la Banque Mondiale, les efforts en cours pour la privatisation des entreprises publiques telle que la banque, la compagnie d'assurance, l'aciérie, les raffineries de pétrole, et d'autres sociétés industrielles et manufacturières doivent être accélérés. L'étape suivante doit être la création des conditions législatives, juridiques, et économiques qui contribuent à la privatisation des services de l'infrastructure. Des démarches pareilles ont été prises dans le domaine de l'énergie et de l'alimentation en eau; beaucoup reste à faire dans ces secteurs. Cette approche aussi s'est étendue à d'autres domaines tels que les télécommunications, le port et le transport.

### 2.2.6 Secteur financier

La réforme du secteur financier est requise pour mobiliser et allouer efficacement les ressources d'investissements. Généralement, la croissance du secteur privé dépend largement de la réforme du secteur financier. Comme l'indique la Banque Mondiale, les éléments de cette réforme doivent comporter la libéralisation du taux d'intérêt, la promotion du marché d'investissements, la promotion des épargnes institutionnelles comme par exemple les caisses de retraites, l'élimination de l'accès préférentiel du gouvernement aux crédits et la supervision bancaire améliorée. Ce qui précède pourra améliorer l'information disponible au secteur privé concernant le risque des investissements, le coût réel du capital etc., et effectivement réduire les risques par certains dispositifs prévus pour répartir les risques ainsi que la mobilisation des épargnes d'un très grand nombre d'épargnants. Le besoin d'une telle réforme est clairement reconnue par le gouvernement, bien que sa mise en oeuvre réelle prendra du temps.

### 2.2.7 Les Ressources en Eau

L'importance du macronomie des ressources en eau a été décrite ci-dessus. Les ressources en eau du pays sont de plus en plus sous tension durant ces dernières années. Le plus critique étant l'insuffisance imminente de l'eau. L'évolution de la demande et l'approvisionnement en eau projetée sur la base du déficit réel jusqu'en 2040 le prouve. Même quelques régions passeront à l'état déficitaire assez rapidement. A moins que des actions curatives ne soient prises, le manque d'eau va certainement constituer un obstacle redoutable à la future croissance économique. La disponibilité efficace de l'eau est affectée gravement par de différents aspects de dégradation environnementale incluant la déforestation, l'érosion du sol, et la pollution, y compris la décharge sauvage des déchets solides. Par conséquent, il y a une grosse concurrence entre les consommateurs d'eau existants et potentiels et la détérioration qualitative et quantitative d'approvisionnement en eau.

Le manque d'eau va forcer le Maroc à reconsidérer ce raisonnement pour les moyens traditionnelles de la production irriguée pour développer l'agriculture; cela attire l'attention aussi pour la relation à long terme entre l'offre et la demande de l'eau potable

dans les grandes villes et les communautés rurales démunies; moins de 15 pour cent des ménages ruraux ont accès à l'eau potable en comparaison avec 90 pour cent des ménages urbains. Il est reconnu que la gestion intégrale de cette ressource clé est requise si les ressources en eau sont allouer conformément aux priorités nationales globales et si le développement est à soutenir à long terme. La répartition efficace de l'eau entre secteurs compétitifs, comprenant une comparaison rigoureuse des coûts et bénéfices des variantes, ayant recours à la gestion de la demande de l'eau, la tarification incluse, comme le moyen de répartition sont nécessaires; ceci comporte la gestion efficace des déchets industriels et municipaux.

### **2.2.8 Résumé**

Sommairement, le Maroc a successivement mis en exécution un nombre important de réformes d'ajustement dans les années précédentes. Sa performance économique a été bonne dans son ensemble même si des problèmes sociaux restent toujours sérieux. Le maintien de ce progrès et en particulier l'allègement de la pauvreté nécessiteront des efforts continus pour réduire les déficits publics, en révisant les objectifs de dépenses orientés vers la santé, l'enseignement, et l'environnement. Le pays est extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs tels que le climat, et la fluctuation des prix internationaux des produits agricoles et phosphates. Ceci est aggravé par la dépendance du marché d'exportation de la Communauté Européenne. Une très grande flexibilité et diversification sont requises. Il est d'ailleurs nécessaire d'accélérer les efforts en cours, d'encourager l'activité du secteur privé par les réformes législatives, juridiques, et économiques. Ceux-ci s'appliquent aux services de l'infrastructure ainsi que les activités commerciales et industrielles. Les réformes dans le secteur financier et le marché de l'emploi, ainsi qu'un investissement plus efficace dans les ressources humaines, sont d'une importance urgente. Parallèlement à ces réformes, on reconnaît le besoin d'urgence pour assurer la consommation des ressources en eau dont la santé macroéconomique du pays dépend. Ces problèmes sont bien reconnus par le gouvernement. Le progrès, bien que graduel, est en train de se réaliser sur tous les fronts.

### **References**

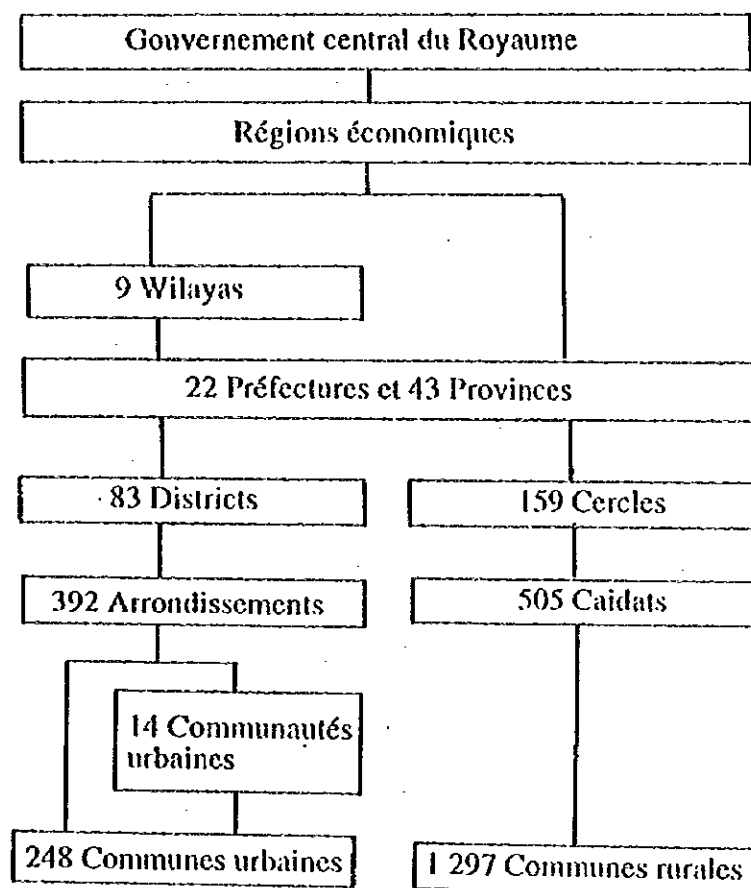
1. World Bank, Country Economic Memorandum: Towards Higher Growth and Employment, September 1995.
2. World Bank, Social Indicators of Development, 1994.
3. Annuaire Statistique du Maroc, Direction de la Statistique, Ministère Chargé de la Population, 1995.

## 2.3 Population et Villes

### 2.3.1 Population

#### 1) Présentation Générale des Collectivités Locales

Le recensement de la population au Maroc est basé sur le registre de l'état civil des habitants au niveau des collectivités locales. Il est donc important d'exposer les grandes lignes de la structure des collectivités locales avant de décrire la population. La Figure 2.3-1 donne un aperçu de l'organisation des collectivités locales.



Notes: Les régions économiques ne sont pas autonomes.

Fig 2.3-1 Classification des Collectivités Locales

Le territoire du Royaume est divisé en 7 régions économiques étant donné les relations existantes entre plusieurs préfectures et provinces sur les plans géographiques, sociaux, et économiques. La région économique n'est pas une entité autonome, mais une assemblée qui représente plusieurs préfectures / provinces adjacentes. Les régions économiques sont divisées en 22 préfectures et 43 provinces. Préfectures et provinces sont des gouvernements locaux avec des statuts identiques et placés sous l'autorité d'un gouverneur désigné par le Ministère de l'Intérieur.

22 préfectures sont administrativement divisées en 83 districts, puis en 392 arrondissements, tandis que 43 provinces sont divisées en 159 Cercles, puis en 505 caidats. Ces entités administratives ne sont pas directement concernées dans cette section, parce que la population du Maroc devrait être présentée à travers les régions économiques, les préfectures / provinces et les communes.

Les communes sont les unités administratives les plus petites. Il y a 248 communes urbaines et 1 297 communes rurales. Les communes urbaines diffèrent des communes rurales en matière de taxation et de planification urbaine. Dans le cas où une partie de la commune rurale est dans une situation de transition suite à l'urbanisation dont les limites sont fixées administrativement, la zone en question peut faire l'objet d'une planification urbaine, et est désignée: "centre délimité". La population des communes urbaines et des centres délimités est considérée comme la "population urbaine" lors de recensement.

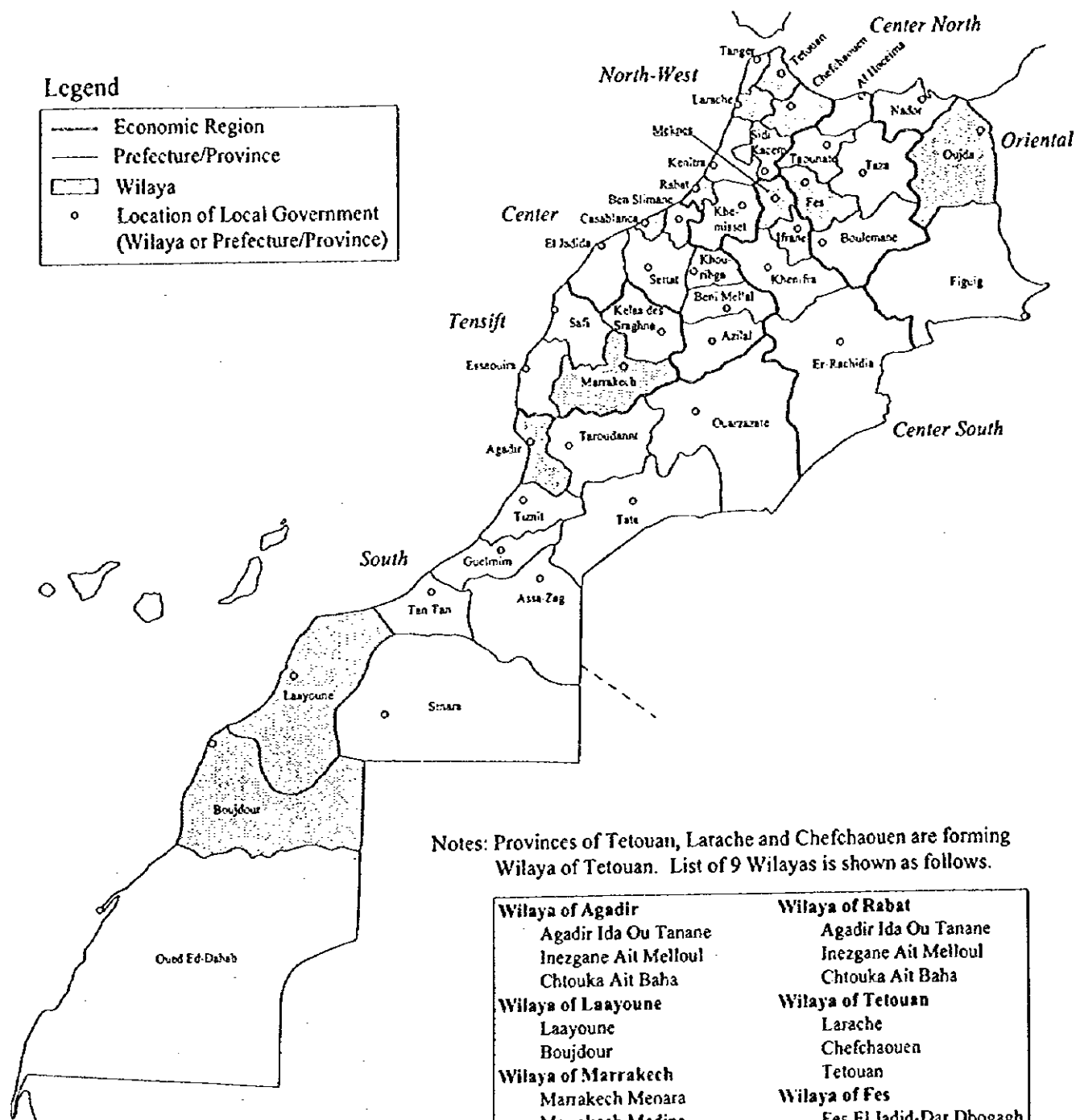
La Wilaya se compose de plusieurs préfectures / provinces. Le Wali est désigné à la tête de la Wilaya par le Ministère de l'Intérieur. Les préfectures / provinces qui composent la Wilaya étaient généralement des Cercles qui ont été placés au statut supérieur de préfectures / provinces.

Dans le cas d'une wilaya composée de préfectures / provinces, la plupart des statistiques ne sont disponibles qu'au niveau de la Wilaya. Ces préfectures / provinces qui font partie de la liste de la figure 2.3-2 devraient être groupées en wilaya dans cette section sur la population et les caractéristiques urbaines, à l'exception de Boujdour, Laayoune, Chefchaouen, Tetouan, et Larache.

La communauté urbaine consiste en plusieurs communes urbaines adjacentes, qui sont établies de façon à gérer les aspects qui dépassent les limites d'une seule commune. Il y avait 14 communautés urbaines en 1994. La communauté urbaine est opérée par une assemblée composée d'un président et d'un vice-président des communes urbaines participantes. Le président de l'assemblée est élu parmi ces membres. Les charges de l'assemblée comprennent les services publics communs tels que la construction des routes, l'électricité, l'approvisionnement en eau, les transports publics, la gestion des déchets liquides, la gestion des déchets solides, les services de pompiers et autres.



Fig. 2.3-2 Carte administrative



Notes: Provinces of Tetouan, Larache and Chefchaouen are forming Wilaya of Tetouan. List of 9 Wilayas is shown as follows.

<b>Wilaya of Agadir</b> Agadir Ida Ou Tanane Inezgane Ait Melloul Chtouka Ait Baha	<b>Wilaya of Rabat</b> Agadir Ida Ou Tanane Inezgane Ait Melloul Chtouka Ait Baha
<b>Wilaya of Laayoune</b> Laayoune Boujdour	<b>Wilaya of Tetouan</b> Larache Chefchaouen Tetouan
<b>Wilaya of Marrakech</b> Marrakech Menara Marrakech Medina Sidi Youssef Ben Ali Al Haouz Chichaoua	<b>Wilaya of Fes</b> Fes El Jadid-Dar Dbogagh Fes Medina Zouagha-Moulay Yacoub Sefrou
<b>Wilaya of Casablanca</b> Casablanca-Anfa Al Fida Derb Sultan Mechouar de Casablanca Ain Sebaa Hay Mohammadi Ain Chock Hay Hassani Sidi Bernoussi Zenata Ben M'sik Sidi Othmane Mohammedia	<b>Wilaya of Oujda</b> Oujda Angad Berkane-Taourirt Jerada
	<b>Wilaya of Meknes</b> Meknes El Menzeh Al Ismailia El Hajeb

Scale

0 100 200 300 km

Source: Ministry of Interior

## 2) La Croissance Démographique

Le recensement démographique couvrant tout le Maroc a été effectué en 1960. En 1971, 1982 et 1994, la population totale était estimée respectivement à 11,63 millions, 15,38, 20,42 et 26,07. La population du Maroc s'accroît rapidement au taux d'accroissement moyen annuel de 2,58 pour cent de 1960 à 1971, de 2,61 pour cent de 1971 à 1982 et de 2,06 pour cent de 1982 à 1994. La croissance démographique du Maroc est résumée dans le Tableau 2.3-1.

**Tableau 2.3-1 Accroissement Démographique au Maroc**

Année	1960	1971	1982	1994	Taux d'accroissement annuel (%)		
					1960-71	1971-82	1982-94
<b>Urbain</b>							
Popula.	3 389 613	5 401 971	8 730 399	13 425 659	4,33	4,46	3,64
Accrois.	-	2 012 358	3 328 428	4 685 260			
Part(%)	29,15	35,13	42,76	51,45			
<b>Rural</b>							
Popula.	8 236 857	9 977 288	11 689 156	12 658 058	1,76	1,45	0,67
Accrois.	-	1 740 431	1 711 868	968 902			
Part (%)	70,85	64,87	57,24	48,55			
<b>Total</b>							
Popula.	11 624 470	15 379 259	20 419 555	26 073 717	2,58	2,61	2,06
Accrois.	-	3 752 789	5 040 296	5 654 162			
Part (%)	100	100	100	100			

Source : Direction de la Statistique

L'accroissement annuel au cours de cette dernière période est limité par rapport à la période précédente. Cette tendance serait imputable à la politique du gouvernement. Les campagnes de planification familiale ont commencé au milieu des années 60 et ont été renforcées au début des années 80. Le taux de fécondité a été réduit à 4,04 (1990-1992) après avoir atteint 5,91 (1975-1979). Dans les zones urbaines, ce taux est de 2,54, c'est à dire moins de la moitié de celui des zones rurales, estimé à 5,54 pour 1990-1992. L'amélioration de l'enseignement, le report de l'âge du mariage, l'urbanisation et l'augmentation de revenus, etc. sont aussi des facteurs importants dans la réduction du taux d'accroissement démographique.

En plus de ces facteurs, il semble que l'émigration vers l'étranger influence largement le taux d'accroissement. On estime que le nombre de Marocains résidant à l'étranger a été 0,1 millions de personnes en 1966, 0,3 millions en 1972, 1,05 millions en 1985 et 1,7 millions en 1992.

Le tableau 2.3-2 donne le détail de la croissance démographique par province / préfecture pour 1971 - 1982 - 1994. Les régions sud et nord ont les taux de croissance les plus élevés durant 2 périodes (1971 - 1982 et 1982 - 1994). La croissance rapide de la population dans le sud provient de la politique de migration vers le Sahara aride, tandis que pour le nord, la croissance est due au développement économique et à la fertilité des terres. La population de la région centre a augmentée de manière importante durant les 2 dernières décades, avec une croissance passant de 2,8 millions personnes en 1974 à 6,9 million en 1994.

Tableau 2.3-2 Evolution de la Population (1971-1982-1994) (1)

Province/Préfecture	Population 1971			Population 1982			Population 1994			Taux d'Accroissement Annuel (%)				
	Ensemble	Population Urbaine		Ensemble	Population Urbaine		Ensemble	Population Urbaine		1971-1982		1982-1994		
		Portion (%)	Population		Portion (%)	Population		Portion (%)	Population	Ensemble	Urbain	Ensemble	Urbain	Total
<b>Sud</b>	1 714 547	209 186	12,20	2 424 808	609 838	25,15	3 234 024	1 314 023	40,63	3,20	10,22	2,43	6,61	
Agadir *1	386 823	101 374	26,21	579 741	245 860	42,41	898 856	550 200	61,21	3,75	8,39	3,72	6,94	
Guelmin *2	77 205	18 100	23,44	128 676	42 886	33,33	168 972	99 526	58,90	4,75	8,16	2,30	7,27	
Boudour	-	-	-	8 481	3 597	42,41	21 691	15 167	69,92	-	-	-	8,14	12,74
Es-Semara	-	-	-	20 480	17 753	86,62	39 726	28 750	72,37	-	-	-	5,68	4,10
Laayoune	2 835	1 104	38,94	113 411	96 784	85,34	153 978	149 640	97,18	39,84	50,18	2,58	3,70	
Oued-El-Daj	412 840	26 042	6,31	533 892	48 914	9,16	694 884	141 539	20,37	2,37	5,90	2,22	9,26	
Oued-Ed-Daj	-	-	-	21 496	17 822	82,91	36 751	35 122	95,57	-	-	-	4,57	5,82
Tan-Tan	21 326	10 722	50,28	47 040	41 451	88,12	58 079	53 667	92,40	7,46	13,08	1,77	2,18	
Taroudannt	448 310	26 809	5,76	558 501	50 979	9,13	693 968	134 400	19,37	2,02	6,38	1,83	8,41	
Tata	88 022	0	0,00	99 950	3 142	3,14	119 298	36 011	30,19	1,16	-	1,49	22,54	
Tiznit	277 186	26 035	9,39	313 140	40 650	12,98	347 821	70 001	20,13	1,11	4,13	0,88	4,63	
<b>Tensift</b>	2 351 757	577 327	24,55	2 944 591	868 230	29,49	3 546 768	1 328 110	37,45	2,06	3,78	1,56	3,61	
El Kelaa des	461 146	29 957	6,50	577 595	71 605	12,40	682 428	131 094	19,21	2,07	8,24	1,40	5,17	
Essaouira	343 401	32 485	9,45	393 683	46 858	11,90	433 681	75 437	17,39	1,25	3,39	0,81	4,05	
Marrakech *	992 665	352 822	35,54	1 266 696	482 605	38,10	1 608 095	745 541	46,36	2,24	2,89	2,01	3,69	
Safi	554 545	162 083	29,23	706 618	267 162	37,81	822 564	376 038	45,72	2,23	4,65	1,27	2,89	
<b>Centre</b>	4 101 965	2 059 996	50,22	5 559 658	3 121 337	56,14	6 931 418	4 228 981	60,94	2,80	3,85	1,85	2,55	
Azilal	326 713	7 140	2,19	387 115	32 339	8,35	454 914	61 973	13,62	1,55	14,72	1,35	5,57	
Beni Mellal	441 708	117 296	26,56	668 703	255 817	38,26	869 748	386 505	44,44	3,84	7,35	2,21	3,50	
Ben Slimane	141 664	22 244	15,70	174 464	34 262	19,64	213 398	64 516	30,23	1,91	4,01	1,69	5,42	
Casablanca	1 696 719	1 582 316	93,26	2 436 504	2 263 469	92,89	3 094 203	2 940 623	95,04	3,35	3,31	2,01	2,20	
El Jadida	590 923	92 185	15,60	763 351	150 037	19,66	970 894	240 068	24,73	2,35	4,53	2,02	3,99	
Khouribga	328 304	143 170	43,61	437 002	241 457	55,25	480 839	294 680	61,28	2,63	4,87	0,80	1,67	
Settat	575 934	95 645	16,61	692 359	143 956	20,79	847 422	235 616	27,80	1,69	3,79	1,70	4,19	
<b>Nord-Ouest</b>	2 975 342	1 306 914	43,92	4 105 337	2 124 711	51,75	5 646 716	3 322 954	58,85	2,97	4,52	2,69	3,80	
Chechaouen	247 766	16 497	6,66	309 024	26 499	8,58	439 303	42 914	9,77	2,03	4,40	2,97	4,10	
Kenitra	520 556	185 153	35,57	715 967	294 370	41,12	979 210	448 785	45,83	2,94	4,31	2,64	3,58	
Khemisset	348 208	48 647	13,97	405 836	115 135	28,37	485 541	174 974	36,04	1,40	9,15	1,51	3,55	
Rabat *5	617 587	534 114	86,48	1 020 001	893 042	87,55	1 500 061	1 385 872	92,39	4,67	4,78	3,27	3,73	
Sidi Kacem	414 586	72 224	17,42	514 127	118 713	23,09	645 872	175 380	27,15	1,98	4,62	1,92	3,30	
Tanger	285 660	201 968	70,70	436 227	312 227	71,57	627 963	526 215	83,80	3,92	4,04	3,08	4,45	
Tetouan *6	540 979	248 311	45,90	704 205	364 725	51,79	968 766	568 834	58,72	2,43	3,56	2,69	3,77	

Tableau 2.3-2 Evolution de la population (1971-1982-1994) (2)

Province/Préfecture	Population 1971			Population 1982			Population 1994			Taux d'Accroissement Annual (%)					
	Ensemble	Population urbaine		Ensemble	Population urbaine		Ensemble	Population urbaine		Ensemble	1971-1982		Ensemble	1982-1994	
		Portion (%)	Population urbaine		Portion (%)	Population urbaine		Portion (%)	Population urbaine		Portion (%)	Population urbaine		Ensemble	Urban
Centre-Nord	1 891 714	479 090	25,33	2 397 689	749 625	31,26	3 042 310	1 284 931	42,24	2,18	4,15	2,00	4,59		
Al Hoceima	246 594	22 496	9,12	311 298	59 490	19,11	382 972	112 588	29,40	2,14	9,24	1,74	5,46		
Boulemane	106 329	5 399	5,08	131 470	12 493	9,50	161 622	36 781	22,76	1,95	7,93	1,74	9,42		
Fes *7	590 541	371 573	62,92	805 464	548 209	68,06	1 160 851	877 107	75,56	2,86	3,60	3,09	3,99		
Taounate	449 912	8 732	1,94	535 972	21 173	3,95	628 840	52 274	8,31	1,60	8,39	1,34	7,82		
Taza	498 338	70 890	14,23	613 485	108 260	17,65	708 025	206 181	29,12	1,91	3,92	1,20	5,52		
Oriental	1 155 958	359 364	31,09	1 475 376	630 433	42,73	1 768 691	975 978	55,18	2,24	5,24	1,52	3,71		
Figlig	88 252	19 841	22,48	101 359	36 452	35,96	117 011	51 087	43,66	1,27	5,69	1,20	2,85		
Nador	480 517	44 176	9,19	593 255	115 062	19,40	683 914	246 113	35,99	1,93	9,09	1,19	6,54		
Oujda *8	587 189	295 347	50,30	780 762	478 919	61,34	967 766	678 778	70,14	2,62	4,49	1,81	2,95		
Centre-Sud	1 187 976	410 094	34,52	1 512 046	626 225	41,42	1 903 790	965 682	50,72	2,22	3,92	1,94	3,68		
Errachidia	332 679	30 716	9,23	421 207	64 731	15,37	522 117	155 280	29,74	2,17	7,01	1,81	7,56		
Ifrane	81 155	30 920	38,10	100 255	44 547	44,43	127 677	61 063	47,83	1,94	3,38	2,04	2,66		
Khenifra	281 964	60 027	21,29	363 716	130 862	35,98	465 061	219 168	47,13	2,34	7,34	2,07	4,39		
Meknes *9	492 178	288 431	58,60	626 868	386 085	61,59	788 935	530 171	67,20	2,22	2,69	1,93	2,63		
Ensemble	15 379 259	5 401 971	35,13	20 419 555	8 730 399	42,76	26 073 717	13 415 659	51,45	2,61	4,46	2,06	3,64		

Notes:

- \*1: Se compose
- \*2: Consists of Guelmin and Assa-Zag
- \*3: Se compose de Marrakech-Menara, Marrakech-Medina, Sidi-Youssef-Ben-Ali, Chichaoua et Al Hoouz.
- \*4: Se compose d'Al Chock-Hay Hassani, An Sebba-Hay Monammedi, Ben M'siek-Sidi Ommame, Casablanca-Anta, Al Fes-Darb-Sultan, Sidi Bernoussi-Zenata, Mechouat de Casablanca et Mohammedia.
- \*5: Se compose de Rabat, Sale et Skhirate-Temara.
- \*6: Se compose de Tereouan et Larache.
- \*7: Se compose de Fes El Jadid-Dar Dbibagh, Fes-Medina, Zouagha-Moulay Yacoub et Sefrou.
- \*8: Se compose d'Oujda-Angad, Berkane-Taount et Jerada.
- \*9: Se compose de Meknes-El menzah, Al Ismailia et El Hjeb.

Source: Direction de la Statistique

### **3) La population Urbaine**

D'après le recensement de la population de la Direction des Statistiques, la qualification d'urbain s'applique à des communes urbaines ou à des centres délimités des communes rurales. Une commune urbaine, qui reçoit le statut de municipalité par décret, est un gouvernement local opérant dans la préfecture / province. Le centre délimité est une partie de la commune rurale dont les limites ont été fixées par voie légale. La population de ces zones géographiques est comptée comme population urbaine dans le recensement de population.

L'urbanisation a été très rapide au Maroc, avec un taux d'accroissement moyen annuel d'environ 4 pour cent entre 1960 et 1994, alors que ce taux avait été pratiquement stagnant pour la population rurale au cours de la période de 1982 à 1994. La part de la population urbaine était approximativement de 30 pour cent en 1960 lors du recensement général et a dépassé la population rurale en 1994. Ces chiffres confirment que les zones urbaines absorbent non seulement l'accroissement naturel mais aussi l'exode rural.

Le tableau 2.3-2 montre la variation de la population par province et préfecture. La population urbaine des régions économiques du "Centre" et du "Nord-Ouest" représente environ 60 % de la population totale, ce qui s'explique par la présence de villes comme Casablanca et Rabat.

Il est évident que beaucoup de provinces et de préfectures dans la région économique du Sud ont un niveau élevé d'urbanisation. Cependant, leur taille démographique est limitée, à l'exception d'Agadir. Plusieurs centres urbains de ces provinces sont appelés à avoir un développement rapide et localisé dans le Sahara aride, d'où le niveau élevé des taux d'urbanisation

La ville la plus importante en population est Casablanca, où sont concentrées les activités économiques. Rabat reste une ville administrative.

### **4) La Répartition de la Population d'après les Régions Economiques**

Le Royaume du Maroc est divisé en 7 Zones Economiques en raison de la politique de développement régional et des conditions géographiques. Il s'agit du Sud, Tensift, Centre, Nord-ouest, Centre nord, Oriental, et Centre sud.

Les régions Centre et Nord ouest sont plus développées que les autres à cause d'une géographie favorable comme le front atlantique, les plaines étendues, la douceur climatique, et le potentiel agricole. La population de ces 2 régions totalise à peu près 50% du total du Royaume alors qu'en superficie, ces régions n'occupent que 10% du territoire. Le progrès de l'urbanisation y est également remarquable, atteignant 56% de la population urbaine totale. Le tableau 2.3-3 montre la répartition régionale de la population en 1994, et la figure 2.3-3 montre les densités de population par préfecture / province. Les régions Nord ouest et Centre ont par comparaison une densité de population élevée, et certaines préfectures / provinces qui en font partie sont à la limite

de leur capacité d'accueil, comme Casablanca (1920 pers. / km<sup>2</sup>), Rabat / Salé / Temara (1180) et Tanger (530).

Tableau 2.3-3 Répartition Régionale de la Population en 1994 (1)

Province/Préfecture	No. de Cercles	No. de Communes			Superficie (km <sup>2</sup> )	Population	Densité (par km <sup>2</sup> )	Répartition (%)
		Urbaines	Rurales	Total				
<b>Sud</b>	<b>36</b>	<b>44</b>	<b>282</b>	<b>326</b>	<b>394 970</b>	<b>3 234 024</b>	<b>8,2</b>	<b>12,40</b>
Agadir-Ida-ou-Tanane	1	4	12	16	5 910	365 965	152,1	1,40
Chtouka-Ait Baha	3	2	20	22		240 092		0,92
Inergane-Ait Melloul	1	3	3	6		292 799		1,12
Assa-Zag	2	2	5	7	28 750	21 848	5,9	0,08
Guelmim	2	2	18	20		147 124		0,56
Boujdour	1	1	3	4	100 120	21 691	0,2	0,08
Es-Semara	1	1	5	6	61 760	39 726	0,6	0,15
Laayoune	2	3	7	10	39 360	153 978	3,9	0,59
Ouarzazate	4	7	55	62	41 550	694 884	16,7	2,67
Oued-Ed-Dahab	4	2	11	13	50 880	36 751	0,7	0,14
Tan-Tan	2	2	5	7	17 295	58 079	3,4	0,22
Taroudannt	5	7	82	89	16 460	693 968	42,2	2,66
Tata	3	4	16	20	25 925	119 298	4,6	0,46
Tiznit	5	4	40	44	6 960	347 821	50,0	1,33
<b>Tensift</b>	<b>20</b>	<b>25</b>	<b>228</b>	<b>253</b>	<b>38 445</b>	<b>3 548 768</b>	<b>92,3</b>	<b>13,60</b>
El Kelaa des Sraghna	4	5	62	67	10 070	682 428	67,8	2,62
Essaouira	2	5	52	57	6 335	433 681	68,5	1,66
Marrakech-Menara	1	2	7	9	14 755	432 547	109,0	1,66
Marrakech-Medina	0	1	0	1		189 367		0,73
Sidi Youssef Ben Ali	1	2	6	8		239 291		0,92
Chichaoua	4	2	33	35		311 800		1,20
Al Habuz	4	1	38	39		435 090		1,67
Safi	4	7	30	37	7 285	822 564	112,9	3,15
<b>Centre</b>	<b>26</b>	<b>58</b>	<b>231</b>	<b>289</b>	<b>41 500</b>	<b>6 931 418</b>	<b>167,0</b>	<b>26,58</b>
Azilal	4	2	42	44	10 050	454 914	45,3	1,74
Beni Mellal	5	7	31	38	7 075	869 748	122,9	3,34
Ben Slimane	2	2	17	19	2 760	213 398	77,3	0,82
Ain Chock-Hay Hassani	1	5	3	8	1 615	516 261	1915,9	1,96
Ain Sebaa-Hay Mohammed	0	4	0	4		520 993		2,00
Ben Msik-Sidi Othmana	0	6	0	6		704 365		2,70
Casablanca-Anfa	0	4	0	4		523 279		2,01
Al Fida-Derb Sultan	0	4	0	4		385 700		1,48
Sidi Bernoussi-Zenata	1	4	3	7		268 586		1,03
Mohammedia	0	1	0	1		170 063		0,65
Mechouar de Casablanca	0	1	0	1		3 956		0,02
El Jadida	5	5	47	52	6 000	970 894	161,8	3,72
Khouribga	3	5	26	31	4 250	480 839	113,1	1,84
Settat	5	8	62	70	9 750	847 422	86,9	3,25

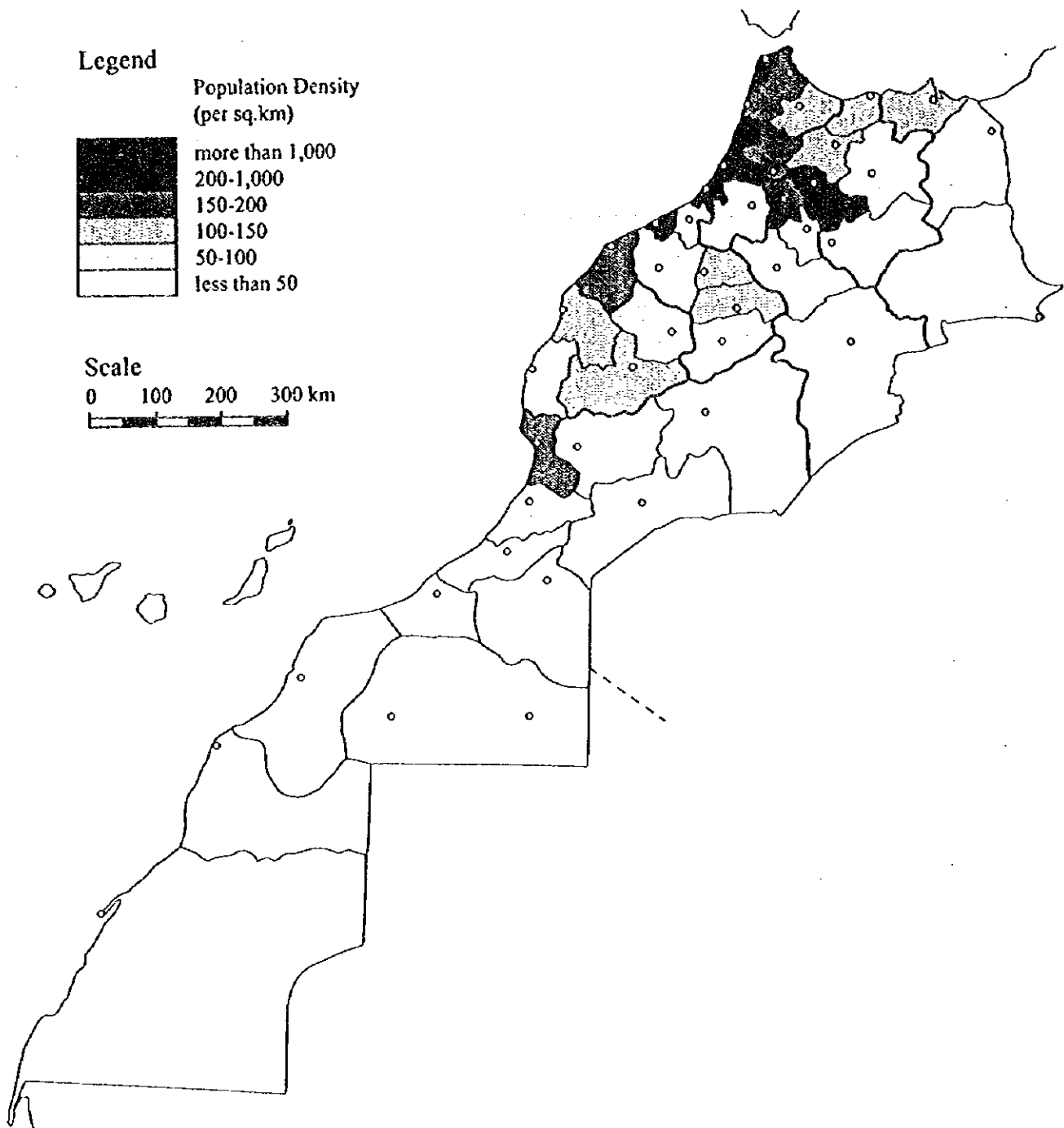


Tableau 2.3-3 Répartition Régionale de la Population en 1994 (2)

Province/Préfecture	No. de Cercles	No. de Communes			Superficie (km <sup>2</sup> )	Population	Densité (par km <sup>2</sup> )	Distribution (%)
		Urbaines	Rurales	Total				
<b>Nord-Ouest</b>	<b>25</b>	<b>42</b>	<b>188</b>	<b>230</b>	<b>29 955</b>	<b>5 646 716</b>	<b>188,5</b>	<b>21,68</b>
Chefchaouen	4	1	33	34	4 350	439 303	101,0	1,68
Kenitra	4	6	27	33	4 745	979 210	206,4	3,76
Khemisset	4	3	32	35	8 305	485 541	58,5	1,86
Rabat	0	5	0	5	1 275	623 457	1176,5	2,39
Sale	1	5	2	7		631 803		2,42
Skhirate-Temara	2	4	6	10		244 801		0,94
Sidi Kaçem	4	6	34	40	4 060	645 872	159,1	2,48
Tanger	2	4	12	16	1 195	627 963	525,5	2,41
Tetouan	2	6	25	31	6 025	537 290	160,8	2,06
Laracha	2	2	17	19		431 476		1,65
<b>Centre-Nord</b>	<b>21</b>	<b>29</b>	<b>166</b>	<b>195</b>	<b>43 950</b>	<b>3 042 310</b>	<b>69,2</b>	<b>11,67</b>
Al Hockima	3	4	31	35	3 550	382 972	107,9	1,47
Boulemane	3	3	17	20	14 395	161 622	11,2	0,62
Fes El Jadid-Dar Oubagh	0	3	1	4	5 400	256 340	215,0	0,93
Zouagha My Yacoub	2	2	9	11		382 594		1,47
Fes Medina	0	1	3	4		284 822		1,09
Sefrou	3	5	18	23		237 095		0,91
Taounate	4	5	44	49	5 585	628 840	112,6	2,41
Taza	6	6	43	49	15 020	708 025	47,1	2,72
<b>Oriental</b>	<b>14</b>	<b>25</b>	<b>91</b>	<b>116</b>	<b>82 820</b>	<b>1 768 691</b>	<b>21,4</b>	<b>6,78</b>
Figuig	2	2	10	12	55 990	117 011	2,1	0,45
Nador	4	5	41	46	6 130	683 914	111,6	2,62
Oujda Argad	1	6	8	14	20 700	419 063	46,8	1,61
Berkane-Tâourirt	4	8	17	25		399 017		1,53
Jerada	3	4	15	19		149 686		0,57
<b>Centre-Sud</b>	<b>17</b>	<b>26</b>	<b>111</b>	<b>138</b>	<b>179 210</b>	<b>1 903 790</b>	<b>24,0</b>	<b>7,90</b>
Errachidia	7	8	39	47	59 585	522 117	8,8	2,00
Ifrane	1	2	8	10	3 310	127 677	38,6	0,49
Khenifra	3	3	35	38	12 320	465 061	37,7	1,78
Meknes El Menezeh	2	4	11	15	3 995	293 525	197,5	1,13
Al Ismailia	1	4	6	10		314 916		1,21
El Hajeb	3	4	12	16		180 494		0,69
<b>Ensemble</b>	<b>159</b>	<b>248</b>	<b>1 297</b>	<b>1 545</b>	<b>710 850</b>	<b>26 073 717</b>	<b>38,7</b>	<b>100,00</b>

Source: Annuaire Statistique du Maroc 1995 / Direction de la Statistique

Fig. 2.3-3 Densité de population en 1994 selon préfectures/provinces



### 2.3.2 Comparaison entre les Zones Urbaines et Rurales

“L’Étude du niveau de vie” effectué en 1991 avec l’aide de la Banque Mondiale montre le déséquilibre entre les zones urbaines et rurales, comme l’indique le Tableau 2.3-4.

**Tableau 2.3-4 Choix d'Indicateurs des Zones Urbaines/Rurales**

	Urbain	Rural
Taille moyenne de ménage	5,20	6,20
Population active par ménage	1,74	2,70
Nombre de salariés par ménage	0,86	0,45
Salaire mensuel moyen (DH)	1649	920
Taux de chômage	20,60	5,60
Durée moyenne de chômage (nbre de mois)	22,20	11,00
Population vivant dans des cabanes %	9,30	72,10
Ménages avec eau potable %	91,90	14,20
Ménages avec collecte d'ordures %	84,80	2,00
Population avec électricité %	90,40	12,70
Taux d'alphabétisme (âges de 10 ans et plus)	60,50	31,70
Distance moyenne en km jusqu'à la consultation médicale	7,64	24,13
Distance moyenne en km jusqu'à l'école primaire	1,58	2,18

N.B. : La population active est celle âgée de 7 ans et plus ayant une activité salariée, et/ou celle en chômage âgée de 15 ans et plus.

Source : Pauvreté, ajustement et accroissement du Royaume du Maroc / Banque Mondiale 1994

Entre 1971 et 1994, la population urbaine au Maroc est passée de 35 % à 51 % de la population totale du pays. Ce fort accroissement de la population urbaine est principalement dû à l'exode rurale. Les émigrants sont poussés à quitter les zones rurales à défaut d'opportunité de moyens d'existence, et sont attirés par la ville dans l'espoir d'y trouver un emploi, et en considération de services économiques et sociaux meilleurs. Comme l'indique le Tableau 2.3-4, le taux de chômage des zones urbaines est pourtant plus élevé que dans les zones rurales. Il semble que le fort accroissement de la main-d'œuvre disponible suite l'exode rural, a dépassé les possibilités d'emplois des zones urbaines.

### 2.3.3 Les Caractéristiques Régionales

#### 1) L'Emploi

Au Maroc, la génération la plus jeune représente une grande partie de la population. Le chômage est donc un problème marqué. Selon le recensement de 1982, la population active est estimée à environ 30 % de la population totale. En 1993, cette population a largement augmenté, atteignant le taux de 47,9 %.

Le taux de chômage a également augmenté. Le taux de chômage du pays en 1993 était de 15,9 % alors que ce taux était de 12,1 % selon "l'Étude du niveau de vie" faite en 1991. Le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est encore plus élevé, soit 30,2 %.

Le taux de chômage élevé est imputable à la sécheresse qui sévit depuis 1992 et à la contraction du marché de l'emploi en Europe (qui avait servi à maintenir le taux de chômage à bas niveau au Maroc), mais non à l'accroissement démographique rapide. Le Tableau 2.3-5 montre la population et le taux de chômage par tranche d'âges, et le Tableau 2.3-6 montre la population active et le taux de chômage par région économique.

**Tableau 2.3-5 Population et Taux de Chômage selon l'Âge**  
Année 1993

Âge	Population		Chômage Taux (%)
	('000)	Distribution(%)	
0-14	9 850	38	-
15-24	5 489	21	30,2
25-34	3 984	15	20,0
35-44	2 558	10	5,4
45 et plus	4 188	16	Moins que 3,8
Total	26 069	100	15,9

Source : Annuaire statistique du Maroc 1995 / Direction de la Statistique

La population active du Royaume était estimée à 47,9 % de la population totale en 1993. La région économique du Centre représente la plus grande partie de la population active avec un taux estimatif de 51,8 %, en raison de la concentration de la main-d'oeuvre à Casablanca. Pourtant, le taux de chômage dans cette région est relativement élevé. Ceci confirme que le marché de l'emploi est déjà saturé même dans la région la plus développée du Centre.

Le Maroc oriental représente la part la plus faible de la population active avec 31,1 % et une population active féminine de 7,6%. Cette région présente le taux de chômage le plus élevé, estimé à 19,0%. L'industrie majeure de cette région est l'agriculture, gravement affectée par l'effet de la sécheresse en 1992-93.

**Tableau 2.3-6 Population Active et Taux de Chômage selon les Régions Economiques**

Année 1993

Régions	Population active (%)			Taux de chômage (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sud	78,2	22,4	50,6	10,9	15,2	11,9
Tensift	73,8	23,6	48,7	12,9	27,6	16,5
Centre	75,1	27,8	51,8	16,2	23,1	18,0
Nord-Ouest	70,3	17,1	44,2	11,2	16,0	12,1
Centre-Nord	73,0	21,0	47,1	16,4	28,0	19,0
Oriental	70,5	7,6	39,1	21,3	31,3	22,3
Centre-Sud	70,1	25,3	47,5	9,5	15,3	11,0
Total	73,1	22,1	47,9	14,2	21,7	15,9

Source : Annuaire statistique du Maroc / Direction de la Statistique

## 2) La Pauvreté et la Santé

Dans l'étude de la Banque Mondiale, il est rapporté que 13,1 % de la population est pauvre. Les incidences de la pauvreté des régions économiques du Centre et du Nord-Ouest sont très faibles par rapport aux autres régions économiques, avec les taux respectifs de 6,78 % et 9,36 %, du fait que ces 2 régions sont plus développées que les autres, incluant Casablanca et Rabat, les deux centres urbains les plus importants du pays.

La répartition régionale du budget provenant du ministère de la santé est en discordance avec la géographie régionale de la population, partielle en faveur de la région Nord-Ouest. 34,1 % des dépenses régionales de la santé publique sont allouées à la région Nord-Ouest pour seulement 21,7 % de la population totale.

Les lits d'hôpitaux et les médecins publics se concentrent aussi dans cette région, notamment à Casablanca. La disparité régionale en nombre de médecins est très marquée. Il y a 19 médecins publics pour 1 000 habitants dans la région Nord-Ouest, contre 6 par 1000 seulement dans les régions Oriental et Tensift.

Le Tableau 2.3-7 indique les différences entre les régions économiques à l'égard de la pauvreté et la santé.

**Tableau 2.3-7 Indications de la Pauvreté et des Installations Médico-Sanitaires selon les Régions / 1990-91**

	Population (5)	Incidence Pauvreté (%)	Dépenses santé (%)	Lits hospitaliers par 1000 ha.	Médecins Publics par 1000 habit.	Médecins privés par 1000 habit.
Nord	11,7	16,92	8,8	0,93	7,6	3,5
Tensift	13,4	16,95	9,6	0,99	6,0	5,0
Centre	27,7	6,78	27,0	1,00	9,8	14,0
Nord-Ouest	21,7	9,36	34,1	1,30	19,0	11,0
Centre-Nord	11,3	20,98	7,8	0,85	7,5	6,8
Oriental	7,2	19,05	5,2	0,76	5,7	7,5
Centre-Sud	7,0	19,27	7,5	1,36	10,0	6,0
National	100,0	13,10	100,0	1,00	10,5	8,8

Source : Pauvreté, ajustement et accroissement du Royaume du Maroc / Banque Mondiale 1994

### 3) L'Agriculture

L'agriculture est une industrie clef de l'économie marocaine. En 1994, elle était estimée à 19,5 % du PIB, et environ 40 % de la main-d'oeuvre était engagée dans l'agriculture. Pourtant, l'agriculture marocaine est sévèrement exposée aux conditions météorologiques, et la production est extrêmement affectée par la sécheresse. Les meilleures terres agricoles se situent dans les régions côtières de plaines et de piémonts, particulièrement le long de la côte atlantique, et bien que le Moyen Atlas soit aussi une terre importante pour l'agriculture.

Les produits agricoles principaux sont des céréales, notamment le blé dur, le blé tendre, l'orge et le maïs. Durant l'année de cultures 1993/94, 6 millions de ha ont été cultivés pour des céréales. Cette superficie est estimée à 65,4 % de la terre cultivable du Royaume. Le niveau de production de céréales dépend largement de des précipitations (période de novembre à mars) comme l'indique le Tableau 2.3-8.

**Tableau 2.3-8 Tendence de la Production de Céréales**

	Production (million de tonnes)				
	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94
Blé dur	1,62	2,22	0,68	0,63	2,34
Blé tendre	2,00	2,72	0,88	0,94	3,18
Orge	2,14	3,25	1,08	1,03	3,72
Maïs	0,44	0,34	0,22	0,09	0,20
Autres	0,07	0,13	0,08	0,12	0,19
Total	6,27	8,66	2,94	2,81	9,63

Source: Annuaire statistique du Maroc 1995

Les céréales sont principalement cultivées dans le Centre, le Nord ouest, le Tensift et le Centre nord. Settat et Kénitra sont les provinces les plus productives, avec une production qui atteignait 21,6% de la production totale du Royaume en 1994.

Les plantes légumineuses comme les pois, les haricots et autres ont été plantées à Kénitra, Khemisset, Taouanate, et Taza, avec une production estimée à 52,5% de la production totale. La canne à sucre et la betterave prédominent à Béni Mellal, El Jadid, Kénitra et Tetouan, avec des systèmes d'irrigation. Les plantations telles que les oliviers, les amandiers, les citronniers sont surtout à Tensift, et dans la région Centre nord. Les culture principales sont détaillées par province / préfecture dans le tableau 2.3-9.

Tableau 2.3-9 Principales productions agricoles selon préfectures/provinces en 1994

Préfectures /Provinces	Cereales		Legumineuses Cane à sucre et Bettrav				Plantation	
	Surface C. ( <sup>'000</sup> ha)	Prod. ( <sup>'000</sup> tons)	Surface C. ( <sup>'000</sup> ha)	Prod. ( <sup>'000</sup> tons)	Surface C. ( <sup>'000</sup> ha)	Prod. ( <sup>'000</sup> tons)	Surface C. ( <sup>'000</sup> ha)	Prod. ( <sup>'000</sup> tons)
<b>Sud</b>	307,4	224,1	2,0	1,0	0,0	0,0	62,0	n/a
Agadir	166,5	102,1	1,3	0,9	-	-	33,8	n/a
Guelmim	3,5	2,5	-	-	-	-	0,6	n/a
Ouarzazate	53,4	103,2	0,7	0,1	-	-	23,3	n/a
Tata	6,3	8,1	-	-	-	-	2,5	n/a
Tiznit	77,7	8,2	-	-	-	-	1,8	n/a
<b>Tensift</b>	1 501,9	1 933,5	33,0	24,5	0,0	0,0	136,6	n/a
El Kelaâ	422,7	633,6	8,6	8,7	-	-	47,3	n/a
Essaouira	244,5	199,7	6,5	0,8	-	-	15,2	n/a
Marrakech	387,4	544,4	2,5	2,3	-	-	68,9	n/a
Safi	447,3	555,8	15,4	12,7	-	-	5,2	n/a
<b>Centre</b>	1 650,0	3 074,0	42,6	37,6	32,6	1 827,9	66,8	n/a
Azilal	125,6	209,8	5,1	3,4	0,8	34,5	10,6	n/a
Beni Mellal	269,9	580,5	8,1	13,3	14,4	662,4	35,5	n/a
Ben Slimane	114,7	289,0	8,2	5,8	-	-	0,0	n/a
Casablanca	40,8	103,6	0,5	0,5	-	-	0,1	n/a
El Jadida	363,7	558,4	9,4	5,7	17,4	1 131,0	17,8	n/a
Khouribga	208,4	259,9	0,1	0,1	-	-	1,0	n/a
Settat	526,9	1 072,8	11,2	8,8	-	-	1,8	n/a
<b>Nord-Ouest</b>	968,5	1 990,2	121,0	91,4	47,5	2 085,2	93,2	n/a
Chelchouen	68,7	96,8	14,0	8,7	-	-	15,5	n/a
Kenitra	381,6	1 002,2	55,5	38,5	37,0	1 616,1	43,0	n/a
Khemisset	312,1	595,1	30,6	28,2	-	-	16,7	n/a
Rabat	32,2	40,2	0,2	0,0	-	-	9,3	n/a
Tanger	35,5	48,7	3,2	2,2	-	-	0,2	n/a
Tetouan	138,4	207,2	17,5	13,8	10,5	469,1	8,5	n/a
<b>Centre-Nord</b>	697,7	1 108,3	119,8	104,8	0,0	0,0	164,8	n/a
Al Hoceïma	92,7	117,1	5,2	2,7	-	-	8,6	n/a
Boulemane	16,5	17,7	1,7	1,3	-	-	5,2	n/a
Fes	156,7	283,2	23,4	22,2	-	-	31,5	n/a
Taounate	205,3	367,9	48,6	40,3	-	-	78,1	n/a
Taza	226,5	322,4	40,9	38,3	-	-	41,4	n/a
<b>Oriental</b>	560,4	617,4	4,1	1,4	3,7	133,8	61,5	n/a
Figuig	25,5	36,6	0,1	0,1	-	-	1,8	n/a
Nador	265,1	356,4	2,7	1,0	2,3	84,5	27,7	n/a
Oujda	269,8	224,4	1,3	0,3	1,4	49,3	32,0	n/a
<b>Centre-Sud</b>	387,7	680,8	24,3	16,0	0,0	0,0	74,9	n/a
Errachidia	28,3	57,1	0,8	1,3	-	-	12,4	n/a
Ifrane	85,3	117,5	2,2	1,4	-	-	6,0	n/a
Khenifra	113,5	147,4	0,3	0,2	-	-	5,5	n/a
Meknes	160,6	358,8	21,0	13,1	-	-	51,0	n/a
<b>Total</b>	6 073,6	9 628,3	346,8	276,7	83,8	4 046,9	659,8	n/a

Source: Enquête Agricole 1993-1994 / Ministère de l'Agriculture et de la Mise en Valeur Agricole, 1995



#### 4) Les Industries de Manufacture

En 1994, le PIB du Maroc était de 286 030 millions de DH aux prix courants du marché, avec 17,2 % réalisés par les industries de manufacture. Bien que le gouvernement donne de l'importance au développement et à la diversification du secteur manufacturier, comme une des sources de l'économie et de l'emploi, la part de ce secteur est restée inchangée durant ces dernières années. La plupart des industries manufacturières sont considérablement concentrées dans les zones côtières nord-ouest, notamment à Casablanca.

La production totale des industries manufacturières est de 124 062 millions de DH en 1994, dont Casablanca réalise 50 %. Les secteurs principaux des industries manufacturières portent sur des produits agro-alimentaires, chimiques et textiles. On estime que ces secteurs occupent respectivement 28,0 %, 15,9 % et 9,6 % de l'ensemble de la production manufacturière.

Le tableau 2.3-10 montre la production des industries de manufacture par province ou préfecture. Dix de ces province ou préfecture réalisent 86% de la production totale: Casablanca, El Jadida, Safi, Fès, Kénitra, Rabat, Agadir, Tanger, Tétouan, et Marrakech, dans l'ordre décroissant de production.

Tableau 2.3-10 Production des Industries Manufacturières par Préfectures/Provinces en 1994 (1)

Préfectures/Provinces	Population	Production Industrielle		No. d' Entreprises	No. d' Effectifs Employés	Secteur Principal
		Ensemble (Thousand DH)	Répartition (%)			
Sud	3 234 024	5 941 046	4,8	296	22 662	
Agadir *1	898 856	4 381 168	3,5	226	14 007	Produits alimentaires et produits issus de carrières
Boujdour	21 691	-	-	-	-	
Es-Semara	39 726	-	-	-	-	
Guelimim *2	168 972	140 496	0,1	3	161	
Laayoune	153 978	20 979	0,0	7	199	
Ouarzazate	694 884	178 180	0,1	6	187	
Oued-Ed-Dah	36 751	33 417	0,0	7	148	
Tan-Tan	58 079	445 474	0,4	9	700	Produits alimentaires
Taroudannt	693 968	135 998	0,1	14	5 895	
Tata	119 298	-	-	-	-	
Tiznit	347 821	605 334	0,5	24	1 365	
Tensift	3 546 768	9 956 214	8,0	386	34 522	
El Kelaa des	682 428	173 624	0,1	10	242	
Essaouira	433 681	272 016	0,2	38	1 745	
Marrakech *	1 608 095	3 653 789	3,0	235	17 502	Produits alimentaires
Safi	822 564	5 856 785	4,7	103	15 033	Produits chimiques
Centre	6 931 418	75 243 898	60,7	3 314	239 587	
Azilal	454 914	501	-	2	15	
Beni Mellal	869 748	1 262 313	1,0	49	6 383	
Ben Slimane	213 398	308 823	0,3	38	1 173	
Casablanca	3 094 203	62 637 706	50,5	2 956	212 594	Prod. alimentaires, Chimiques, métallique, Textiles
ElJadida	970 894	7 130 957	5,8	124	9 953	
Khouribga	480 839	555 951	0,5	25	1 008	
Settat	847 422	3 347 647	2,7	120	8 461	Produits alimentaires et produits issus de carrières
Nord-Ouest	5 646 716	18 545 105	15,0	1 263	97 966	
Chefchaouer	439 303	11 553	0,0	5	55	
Kenitra	979 210	4 677 780	3,8	154	13 022	Produits alimentaires, Papier, et Carton
Khemisset	485 541	334 294	0,3	29	1 692	
Rabat *5	1 500 061	4 660 513	3,8	448	35 878	
Sidi Kacem	645 872	864 686	0,7	30	3 049	
Tanger	627 963	4 178 604	3,4	383	31 552	Textiles
Tetuouan *6	968 766	3 817 675	3,1	214	12 718	Produits alimentaires, Papier et Carton

Tableau 2.3-10 Production des Industries Manufacturières par Préfectures/Provinces en 1994 (2)

Préfectures/Provinces	Population	Production Industrielle		No. d' Entreprises	No. d' Effectifs Employés	Secteur Principal
		Ensemble (Thousand DH)	Répartition (%)			
Centre-Nord	3 042 310	5 849 961	4,7	483	27 168	
Al Hoceima	382 972	33 933	0,0	30	588	
Boulemane	161 622	1 367	-	1	50	
Fes *7	1 160 851	5 231 805	4,2	381	23 489	Produits alimentaires, Textiles
Taounate	628 840	8 444	0,0	9	68	
Taza	708 025	574 512	0,5	62	2 973	
Oriental	1 768 691	5 208 476	4,2	270	10 858	
Figuig	117 011	-	-	-	-	
Nador	683 914	2 935 345	2,4	128	3 774	Produits métalliques de base
Oujda *8	967 766	2 273 131	1,8	142	7 084	Produits alimentaires et Produits issus de carrières
Centre-Sud	1 903 790	3 317 801	2,7	211	12 459	
Errachidia	522 117	188 418	0,2	13	399	
Ifrane	127 677	28 283	0,0	14	215	
Khenifra	465 061	14 713	0,0	5	63	
Meknes *9	788 935	3 086 387	2,5	179	11 782	Produits alimentaires et Produits issus de carrières
Ensemble	26 073 717	124 062 501	100,0	6 223	445 222	

Notes:

\*1: Se compose d'Agadir-Ida-Tanane, Chitouka-Ait Baha et Inezgane-Ait Melloul.

\*2: Se compose de Guelmin et Assa-Zag.

\*3: Se compose de Marrakech-Menara, Marrakech-Medina, Sidi-Youssef-Ben-Ali, Chichaoua et Al Haouz.

\*4: Se compose d'Ain Chock-Hay Hassani, Ain Sebaa-Hay Mohammedi, Ben M'sick-Sidi Othmane, Casablanca-Anta, Al Fida-Derb-Sultan, Sidi Bernoussi-Zenata, Mechouar de Casablanca et Mor

\*5: Se compose de Rabat, Sale et Skhirate-Temara.

\*6: Se compose de Tetouan et Larache.

\*7: Se compose de Fos El Jadid-Dar Dbibagh, Fes-Medina, Zouagha-Moulay Yacoub et Sofrou.

\*8: Se compose d'Oujda-Angad, Berkane-Taourirt et Jerada.

\*9: Se compose de Meknes-El menzen, Al Ismailia et El Hjeb.

Source: Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat

## 5) Le Tourisme

Le Maroc est doté des ressources touristiques telles que la variété des paysages, les contrastes de la nature et l'héritage culturel. L'industrie touristique est la principale activité dans la balance des échanges avec l'étranger, après l'envoi de fonds provenant des Marocains émigrés. C'est la raison pour laquelle cette industrie est traitée en priorité dans les plans économiques nationaux. L'industrie a repris son élan en 1992 après la baisse causée par la crise du Golfe de 1990/91, en nombre de touristes et par la recette réalisée en 1991 comme le montre le Tableau 2.3-11. Pourtant, depuis 1993, le tourisme au Maroc a commencé à baisser.

Le taux de retour de voyageurs, à 6 %, est très faible au Maroc. Les causes en sont le manque d'une politique du tourisme, la faible qualité des services et le mauvais entretien de l'équipement même au niveau des hôtels classés. Le ministère du tourisme s'efforce de réajuster le classement des hôtels depuis 1991.

Tableau 2.3-11 La Fréquentation Touristique

	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Touristes étrangers	2 518	2 978	3 190	3 252	2 946	2 294
Voyageurs en croisière	97	114	49	115	123	-
Marocains résidant à l'étranger	953	1 046	972	1 138	1 082	-
Voyageurs totaux	3 556	4 138	4 211	4 505	4 151	-
Recette (million de DH)	8 610	10 548	8 822	11 703	11 479	11 308
Recette moyenne par voyageurs (DH)	2 414	2 549	2 095	2 589	2 766	-

N.B. : Le nombre de voyageurs est représenté en milliers.

Source : EIU Country Profile 1995-1996

Les destinations touristiques du Maroc sont principalement Agadir, Marrakech, Casablanca et Tanger, comme cela est montré dans le tableau 2.3-12. En 1994, 35% des hôtels du pays étaient concentrés dans 4 préfectures / provinces, avec 53% de la capacité en nombre de lits. Considérant les parts respectives en nombre d'hôtels et de lits, il apparaît que les grands hôtels sont essentiellement concentrés dans ces mêmes préfectures / provinces. Elles ont également la plus grande part en nombre de nuits passées, avec 67% du total.

Agadir a la station balnéaire la plus importante du Maroc, avec à peu près 300 jours clairs par an, et attire surtout les touristes européens. Près du Sahara, Marrakech est une région touristique intérieure. Casablanca est le point des affaires pour le Maroc, par lequel passent la plupart des visiteurs étrangers entrés par les airs. Tanger est le point d'entrée du Maroc pour les voyageurs par mer.

Tableau 2.3-12 Accommodations et nuitées touristiques selon provinces/préfectures

Année 1994

Préfectures/Provinces	Structure d'hébergement				Nuitées touristiques		
	Hôtels classés		Hôtels non-classés		Hôtels classés	Hôtels non-classés	Total
	No. d'hôtels	No. de lits	No. d'hôtels	No. de lits			
<b>Sud</b>	145	28 002	172	3 600	4 818 578	194 834	5 013 412
Agadir	88	20 694	20	395	4 184 555	50 672	4 235 227
Laayoune	6	614	17	588	86 739	37 859	124 598
Ouarzazate	28	4 884	29	632	432 867	21 657	454 524
Oued-Ed-Dahab	2	82	6	75	-	4 284	4 284
Tan-Tan	3	145	29	500	1 903	9 433	11 336
Taroudannt	5	751	24	422	80 916	37 066	117 982
Tata	2	210	4	102	6 370	5 651	12 021
Tiznit	11	622	43	886	25 228	28 212	53 440
<b>Tensift</b>	90	18 914	103	2 957	2 519 806	383 337	2 903 143
El Kelaa des Sraghna	3	1 232	-	-	119 332	-	119 332
Essaouira	7	575	17	564	66 563	21 171	87 734
Marrakech	75	16 627	71	2 036	2 291 442	323 083	2 614 525
Safi	5	480	15	357	42 469	39 083	81 552
<b>Centre</b>	88	12 067	188	4 488	1 334 377	608 313	1 942 690
Azilal	4	496	14	414	9 639	8 131	17 770
Beni Mellal	12	810	23	425	41 203	38 436	79 639
Ben Slimane	3	294	1	11	2 984	1 773	4 757
Casablanca	51	8 675	103	2 724	1 140 543	487 533	1 628 076
El Jadida	11	635	21	462	44 476	44 961	89 437
Khouribga	2	161	7	126	19 815	7 338	27 153
Mohammadia	3	862	15	300	71 354	18 095	89 449
Seltat	2	134	4	26	4 363	2 046	6 409
<b>Nord-Ouest</b>	114	17 290	247	7 491	1 655 184	855 632	2 510 816
Chefchaouen	5	440	12	273	25 300	10 178	35 478
Kenitra	11	829	34	675	71 817	47 942	119 759
Khemisset	2	97	9	121	5 079	7 249	12 328
Rabat-Sale	34	4 008	44	1 395	474 453	195 245	669 698
Tanger	40	7 527	86	3 625	710 374	381 769	1 092 143
Tetouan	22	4 389	62	1 402	368 161	213 249	581 410
<b>Centre-Nord</b>	42	7 080	79	2 556	699 378	274 646	974 022
Al Hoceima	9	2 240	26	972	95 877	130 553	226 430
Fes	31	4 677	47	1 454	594 135	132 057	726 192
Taza	2	163	6	130	9 364	12 036	21 400
<b>Oriental</b>	38	3 000	109	4 395	154 736	430 395	585 131
Nador	11	795	37	1 855	59 093	351 806	410 899
Oujda	27	2 205	72	2 540	95 643	78 589	174 232
<b>Centre-Sud</b>	36	3 600	56	1 228	353 615	63 118	416 733
Errachidia	8	820	16	394	93 869	5 670	99 539
Ifrane	9	733	5	79	35 297	16 999	52 296
Khenifra	4	275	19	321	13 978	3 379	17 357
Meknes	15	1 772	16	434	210 471	37 070	247 541
<b>Total</b>	553	89 953	954	26 715	11 535 672	2 810 275	14 345 947

Source: Annuaire Statistique du Maroc 1995 / Direction de la Statistique

## 6) Les Ports de Mer

Le Maroc a 8 ports majeurs en front de mer, et 11 ports locaux le long de la Mer Méditerranée et de l'Océan Atlantique. Les ports les plus importants sont sous le contrôle de l'Office de l'Exploitation des Ports (ODEP) depuis 1985. L'essentiel du commerce marocain avec l'étranger dépend de ces ports maritimes. En 1988, un terminal pétrochimique a été créé à Mohammédia. Casablanca domine le commerce maritime et est le port principal, mais Mohammédia a récemment augmenté la manutention des frêts. Mohammédia et Casablanca opèrent l'essentiel du commerce des hydrocarbures, tandis que Casablanca, Jorf Lasfer et Safi sont les ports principaux pour l'exportation des phosphates. Les quantités de frêts de ces ports sont détaillées dans le tableau 2.3-13.

**Tableau 2.3-13 Les quantités de frêts des ports**

	Chargement ('000 tonnes)					Déchargement ('000 tonnes)				
	1990	1991	1992	1993	1994	1990	1991	1992	1993	1994
Casablana	9.764	8.263	8.105	7.266	8.198	6.234	6.645	7.743	7.397	6.211
Mohammédia	1.052	1.036	1.307	1.423	1.319	4.858	4.687	6.147	6.717	7.234
Safi	3.225	3.443	2.953	3.047	3.200	1.457	1.350	1.803	1.686	1.590
Kenitra	106	90	91	91	94	206	183	182	181	203
Tanger	326	404	596	681	769	708	790	1.132	1.167	1.088
Nador	349	348	317	342	344	968	979	1.246	1.093	1.129
Agadir	433	682	578	550	690	859	1.042	1.226	1.109	1.157
Jorf Lasfar	3.501	2.850	3.125	3.319	3.435	2.145	2.051	2.138	2.289	2.132
Ports Sahariens	1.438	1.189	1.382	1.711	1.641	173	187	238	330	335
Total	20.194	18.305	18.454	18.430	19.690	17.608	17.914	21.855	21.969	21.079

Source: Annuaire Statistique du Maroc 1995 / Direction de la Statistique.

Les ports principaux dans le domaine de la pêche sont Agadir, Tan Tan et Safi. Les 3/4 des captures de pêche étaient des sardines et atteignaient 609.000 tonnes pour 1994, la plupart étant exportée après mise en conserve. Le tableau 2.3-14 montre les captures pour les ports principaux en 1994.

**Tableau 2.3-14 Produits de la pêche selon les ports principaux**

Ports	Production de Pêche (tonnes)		
	Sardines	Autres	Total
Agadir	15.736	61.615	77.351
Tan-Tan	280.183	3.034	283.217
Essaouira	8.221	6.431	14.652
Safi	4.883	7.100	13.983
El Jadida	4.399	1.858	6.257
Casablanca	6.123	28.028	34.151
Mohammedia	577	900	1.477
Rabat	62	126	188
Kénitra	511	2.372	2.883
Larache	4.605	4.033	8.638
Tanger	1.516	5.446	6.962
Al Hoceima	9.100	3.169	12.269
Nador	3.033	6.228	9.261
Other Ports	122.729	14.921	137.650
Total	463.678	145.261	608.939

Source: Annuaire Statistique du Maroc 1995 / Direction de la Dtatistique

### 2.3.4 Les Caractéristiques Urbaines

#### 1) Les Caractéristiques de Base des Zones Urbaines

##### a Les Caractéristiques Générales

La plupart des villes importantes au Maroc sont composés de deux parties, la médina et la ville nouvelle. La médina est un quartier d'origine marocaine entourée de murs. L'intérieur de la médina est un espace de vie où sont concentrés aussi bien des magasins, des restaurants, des marchés, des mosquées, des bains publics, des écoles religieuses, etc., que des maisons d'habitation le long de petites ruelles.

On trouve à l'extérieur de la médina la ville nouvelle qui, construite à mesure de la colonisation occidentale, présente des traits plus ou moins sud-européens. Il y a aussi quelques villes nouvelles indépendamment construites en vue de l'exploitation des ressources naturelles ou pour objectifs coloniaux. Parmi ces villes, on peut citer Khouribga et El-Rachidia dont les blocs d'immeubles sont généralement disposés en forme de damier.

##### b. Le Logement

La pénurie de logements est un gros problème à cause de l'accroissement rapide de la population urbaine dû à l'accroissement démographique national et à l'exode rural. Certaines zones péri-urbaines, en particulier à Casablanca et Rabat, se sont transformées

spontanément en bidonvilles à cause de l'augmentation rapide de la population urbaine. Ces bidonvilles constituent un gros obstacle contre le développement systématique des zones urbaines. La décrépitude de la médina est également un problème. En 1995, le gouvernement a lancé un programme à long terme de construction de 200 000 nouveaux logements au coût de 38-40 milliards de DH, en encourageant le secteur privé dans cette opération. La politique du gouvernement est actuellement orientée afin de réduire la concentration excessive de la population et d'améliorer les équipements de services comme par exemple le drainage, l'alimentation en eau potable et en électricité, etc. Pourtant, la demande de logements ne cesse pas de dépasser l'offre.

### c. Les zones Industrielles

La pénurie de terrains industriels et le défaut d'espace commercial sont considérés par les entrepreneurs comme une des contraintes majeures à leurs activités. En réponse à ce défaut, le gouvernement a cherché activement à développer les zones industrielles et commerciales à travers le pays. Tous les promoteurs des zones industrielles étaient des institutions du gouvernement central, des administrations locales ou des entreprises publiques. Les efforts qu'ils ont faits avaient aussi pour objectifs de créer des emplois, de promouvoir le développement industriel à l'extérieur de la région de Casablanca, et de trouver de nouvelles sources de revenu pour les collectivités locales. Ces objectifs tendent à prédominer sur l'objectif initial. Par conséquent, les zones industrielles deviennent peu attractives pour les entrepreneurs. Les zones plus isolées semblent moins attractives, même à prix très bas, à cause de la distance qui les sépare des centres financiers et commerciaux importants, du défaut de main-d'oeuvre suffisamment qualifiée dans ces zones, de l'éloignement des services d'entretien qualifiés, du manque de services en matière d'infrastructure, dont les entrepreneurs ont souvent besoin pour contribuer aux fonds nécessaires à la construction et à l'entretien, par exemples des routes, des systèmes d'eau et d'assainissement, etc.

Le tableau 2.3-15 montre la situation des zones industrielles. Le taux moyen d'utilisation des lots à usage industriel (incluant les zones agréées ou non) atteint seulement 53%. Les zones de la côte nord-ouest sont relativement bien utilisées, comme à Kénitra, Tanger, Rabat, Salé et Casablanca. Khémisset, Marrakech, Fès, et Taza sont également bien utilisés bien que situés à l'intérieur des terres.

Cependant, le taux d'utilisation des zones localisées à l'intérieur des terres est généralement faible. La zone industrielle de l'Oued Zem (commune urbaine) a le taux le plus faible d'environ 3%. Située dans la province de Kourigba, l'Oued Zem a une population de 73.900 personnes, dépendante des mines de phosphates et des rares ressources en eau. La zone industrielle de Sidi Ifni (commune urbaine), dont la population est de 19.700 personnes, a un taux faible de 5%. Cette ville, qui fait face à l'Océan Atlantique, se trouve dans la province de Tiznit, mais est isolée par rapport aux routes principales entre Agadir et Laayoune. Viennent ensuite les zones industrielles de El Kelaa des Sraghna, Kourigba, beni Mellal et Settat pour leur faible taux d'utilisation.



**Tableau 2.3-15 Les zones industrielles existantes et en cours en 1995**

Zones Industrielles	Superficie (ha)	Prix (Dh/m <sup>2</sup> )	No. des lots		Unité en production	Unité en constr.	Taux d' utilisation (%)
			Total	Disponibles			
<b>Existantes (Agréées)</b>							
Beni Mellal I	15	100-140	66	3	7	4	17
El Jadida I	23	78	53	8	20	7	51
Kenitra Birami I	16	60	46	n/a	34	3	80
Khemisset	22	60	84	4	26	43	82
Marrakech (S.Y.B.A)	3	240	145	n/a	59	26	59
Nador	14	70	23	n/a	7	4	48
Oujda	47	150	146	n/a	54	15	47
Sale	19	175	126	n/a	70	28	78
Seltat I	11	90	83	n/a	19	9	34
Sidi Ifni	35	60	40	n/a	2	0	5
<b>Existantes (Non agréées)</b>							
Agadir Tassila I & II	210	39-149	240	n/a	18	111	54
Agadir Tassila III	40	109-329	87	0	n/a	n/a	n/a
Casa-Ben M'sik	29	150-200	161	23	82	27	68
El Jadida II, III, IV	94	116	291	65	40	58	34
Fes-Sidi Brahim	18	50	55	n/a	34	5	71
Kelaa Sraghna	33	50-130	362	160	25	20	12
Khouribga	7	60	49	n/a	2	4	12
Marrakech-Azli	33	n/a	52	n/a	42	0	81
Marrakech-Sidi Ghanem	122	50-150	457	n/a	145	225	81
Oued Zem	5	60	39	37	0	1	3
Rabat-Takadoum	8	100	79	n/a	78	0	99
Sefrou	5	37	19	n/a	7	4	58
Seltat Had-Soualem	54	350	158	34	9	18	17
Tanger	110	40	132	n/a	102	20	92
Taza	12	35	46	2	24	15	85
Temara	20	300	62	n/a	15	10	40
Tetouan	38	70	85	n/a	22	31	62
<b>En cours</b>							
Agadir Tassila ext	11	109-329	80	n/a	n/a	n/a	n/a
Agadir-Ait Melloul	348	50-295	710	273	17	3	3
Beni Mellal II	16	100-140	83	28	n/a	n/a	n/a
Berrechid I	26	250	55	n/a	30	18	87
Berrechid II	10	250	20	n/a	3	4	35
Casa-Dar Bouazza	10	600	124	57	n/a	n/a	n/a
Casa-Ouled Saleh	105	250-2,000	508	385	n/a	n/a	n/a
Casa-Nouaceur (aero)	30	25	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Casa-Nouaceur	26	450-550	250	156	n/a	n/a	n/a
Fes-Ain Nokbi	20	n/a	530	n/a	n/a	n/a	n/a
Fes-Bensouda I	54	80-100	142	n/a	67	17	59
Fes-Bensouda II	100	160	371	n/a	3	21	6
Kenitra-Birami II	35	150	52	n/a	4	6	19
Kenitra-Birami III	46	210	132	132	n/a	n/a	n/a
Kenitra-Ville	37	180	119	n/a	10	2	10
Meknes	35	75-400	99	31	14	45	60
Mohammedia	54	350-1,500	282	121	0	0	0
Ouarzazate	31	25	65	n/a	6	17	35
Safi-Kaouki	61	110	30	9	0	0	0
Seltat II	16	160	52	3	3	5	15
Tanger-Mghogha	18	330-390	118	0	0	16	14

Source: Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat

#### d. Les Routes

Généralement parlant, les routes urbaines sont bien développées à la fois en système et en qualité. Pourtant, l'entretien des routes n'est pas satisfaisant, notamment dans les zones limitrophes. Comme l'indique le Tableau 2.3-16, la possession d'un véhicule a augmenté rapidement. La plupart de ces véhicules se concentrent à Casablanca et à Rabat-Salé, pratiquement plus de 50 % de véhicules sont immatriculés dans ces deux zones. L'encombrement de la circulation est devenu un problème de plus en plus sérieux.

**Tableau 2.3-16 Tendance de la Propriété d'un Véhicule**

	1990	1991	1992	1993
No. de véhicules immat.	971 991	1 022 100	1 105 822	1 185 755
Taux d'accroissement	-	5,16	8,19	7,23

Source : Annuaire statistique du Maroc 1995 / Direction de la Statistique

#### 2) Les Tendances de l'Immigration

En 1994, il y avait 21 grandes villes dont la population dépassait 100 000 habitants. Le nombre de ces villes a augmenté par rapport à l'année 1982 où il n'y avait que 14 grandes villes. L'accroissement de la population urbaine est principalement causé par l'exode rural. En réalité, 28 % des habitants urbains sont nés dans les régions rurales selon le recensement démographique de 1960. Cette proportion était de 31 % en 1971, et de 25 % en 1982, comme l'indique le Tableau 2.3-17.

**Tableau 2.3-17 Lieux de Naissance de la Population Urbaine**

Année	Milieu rural		Milieu urbain		Population urbaine totale	
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
1960	943 491	28	2 446 122	72	3 389 613	100
1971	1 698 353	31	3 411 181	69	5 409 534	100
1982	2 165 215	25	6 565 184	75	8 730 399	100

Source : Migration et Urbanisation du Maroc / CERED, 1993

La "Migration et Urbanisation du Maroc / Centre d'Études et de Recherches Démographiques (CERED), 1993", basée sur le recensement démographique de 1982, indique que les grandes villes sont la première destination de l'exode rurale, bien que les villes petites et moyennes aient déjà commencé à attirer les habitants du milieu rural durant la première période. Par conséquent, en 1982, 14 grandes villes recevaient 58 % de migrants provenant du milieu rural. La ville de Casablanca elle seule attire un tiers (36.7 %) des migrants provenant du milieu rural qui cherchent un abri dans ces grandes villes comme par exemple Rabat (1/10), Salé (1/17), et Kénitra et Mohammedia (3 % et 2 % respectivement).

Les vieilles villes impériales de l'intérieur du Maroc, comme par exemple Marrakech, Meknès et Fès, attirent moins d'un quinzième de ces migrants des grandes villes. Ces

viles intérieures sont manifestement moins attirantes que celles situées le long de l'axe côtier atlantique de Kénitra-Casablanca.

Le reste des grandes villes de la côte atlantique, à savoir Tanger, Safi et Agadir, reçoit 12,4 % des migrants cherchant à se réfugier dans les grandes villes. Oujda, Tetouan et Khouribga situés loin de l'axe côtier atlantique ne concerne qu'un neuvième de ces migrants.

Le charme de grandes villes, particulièrement le long de l'axe côtier atlantique, est une indication de l'épanouissement économique. Casablanca se distingue des autres grandes villes où sont concentrés les industries et les marchés principaux. Son influence économique couvre tout le territoire du Royaume au point que la ville devient le plus grand pôle de migration malgré l'effort du gouvernement de disperser la population entre les pôles régionaux.

### **3) La Population des Villes Importantes**

En 1994, il y avait 248 communes urbaines (municipalités), dont 60 constituaient 14 communautés urbaines. La communauté urbaine est une organisation consistant en plusieurs communes urbaines adjacentes, impliquant une conurbation. Il y a 21 grandes villes (y compris les communautés et communes urbaines) et 26 villes moyennes comme l'indiquent les Tableaux 2.3-19, 2.3-20 et la Figure 2.3-4. Dans l'étude faite par le CERED, il est défini qu'une grande ville dispose de plus de 100 000 habitants, alors qu'une ville moyenne compte de 50 000 à 100 000 habitants. Le nombre de villes grandes et moyennes a augmenté par rapport à 1982 où il y avait 14 grandes villes et 13 villes moyennes.

Plus de 8,5 millions personnes habitent dans les grandes villes, chiffre estimé à 32,7 % de la population totale du Royaume et à 63,6 % de la population totale urbaine. La communauté urbaine de Casablanca dispose d'une population importante de 2,6 millions, soit 20 % de la population urbaine totale ou 10 % de la population du pays approximativement. Après la ville de Casablanca viennent Fès (5,7 % de la population totale urbaine), Marrakech (4,7 %), Rabat (4,6 %), Tanger (3,7 %) et Salé (3,1 %) selon l'ordre d'importance démographique.

Le Tableau 2.3-18 montre une comparaison des grandes villes entre 1982 et 1994. Les grandes villes avec plus de 100 000 habitants sont Casablanca, Fès, Marrakech, Tanger, Salé et Kénitra. Fès et Tanger se sont remarquablement agrandis en population. Rabat et Khouribga présentent une tendance stagnante.

Bien que Fès et Marrakech aient été définis comme étant moins attirants dans l'étude précédente du CERED, il semble que ces anciennes villes impériales de l'intérieur du pays aient récemment repris leur influence sur les environs.

**Tableau 2.3-18 Comparaison de la Population des Grandes villes entre 1982 et 1994**

No.	Grandes villes	Population		Accroissement 1982-1994	
		1982	1994	Total	Taux (%)
1	Casablanca (1)	2 139 024	2 624 712	485 688	22,7
2	Fès (3)	448 823	769 014	320 191	71,3
3	Marrakech (4)	439 728	633 880	194 152	44,2
4	Rabat (2)	526 124	623 457	97 333	18,5
5	Tanger (7)	266 346	497 147	230 801	86,7
6	Salé (6)	289 391	421 143	131 752	45,5
7	Meknès (5)	319 783	401 852	82 069	25,7
8	Oujda (8)	260 082	351 878	91 796	35,3
9	Kénitra (11)	188 194	292 627	104 433	55,5
10	Tetouan (9)	199 615	277 516	77 901	39,0
11	Safi (10)	197 309	262 276	64 967	32,9
12	Agadir (13)	110 479	185 535	75 056	67,9
13	Mohammedia (14)	105 120	170 063	64 943	61,8
14	Khouribga (12)	127 181	152 090	24 909	19,6
15	Beni Mellal	95 003	140 212	45 209	47,6
16	Laayoune	93 875	136 950	43 075	45,9
17	Temara	48 644	132 689	84 045	172,8
18	Taza	77 216	120 971	43 755	56,7
19	El Jadida	81 455	119 083	37 628	46,2
20	Nador	62 040	112 450	50 410	81,3
21	Ksar El Kebir	73 541	107 065	33 524	45,6
<b>Total</b>		<b>6 148 973</b>	<b>8 532 610</b>	<b>2 383 637</b>	<b>38,8</b>

N.B. : Le nombre entre parenthèse présente l'ordre 1982 selon la taille de population;

Source : 1) Migration et Urbanisation au Maroc / CERED, 1993

2) Population Légale du Maroc / Direction de la Statistique, 1994

En densité de population, Casablanca et Salé prédominent parmi les grandes villes suivis par Ksar El Kebir et Fès dont les populations sont estimées à 17 500, 16 200, 8 200 et 8 000 habitants par km<sup>2</sup> respectivement. Les communes incluant les Médina dans les communautés urbaines sont très peuplées comme l'indique le Tableau 2.3-19. Parmi les villes moyennes, Sidi Slimane, Setta et Khemisset sont plus peuplées, avec les chiffres respectifs estimés à 9 900, 8 000 et 7 400 habitants par km<sup>2</sup> comme l'indique le Tableau 2.3-20.

La famille de la taille moyenne consiste en 5,3 personnes dans les grandes et moyennes villes, alors que le niveau moyen national est estimé à 5,9, ce qui constate que ces ménages dans les centres de ville ont tendance à former un petit noyau familiale. La tendance du petit noyau familial est remarquable à Rabat, ville capitale d'administration où la plupart des villas ont été transformé en de grands immeubles d'appartement.

Table 2.3-19 Population, densité et ménages des grandes villes en 1994 (1)

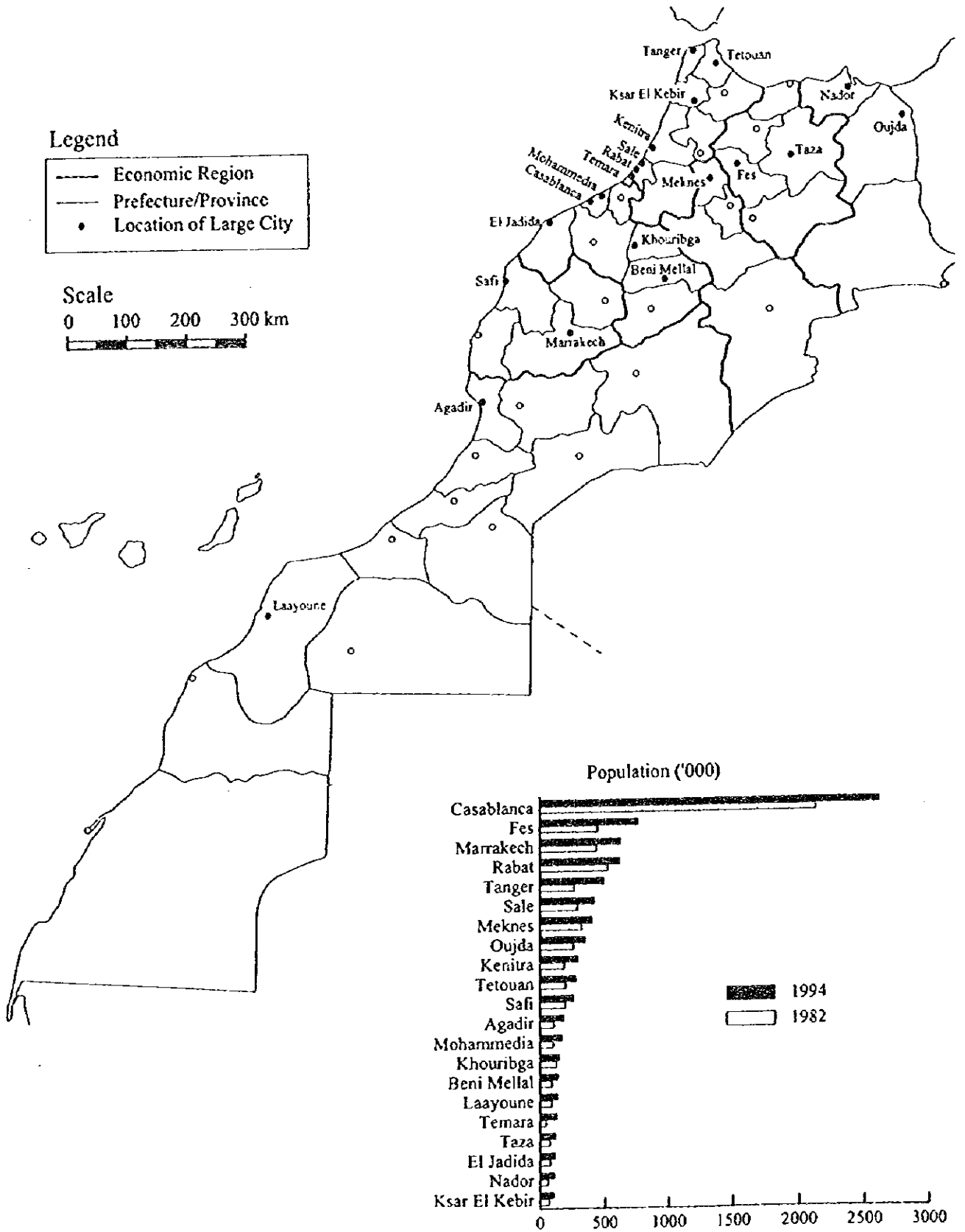
Communauté urbaine	Commune urbaine	Surface (km <sup>2</sup> )	Population	Densité (par km <sup>2</sup> )	Ménagers	
					No.de ménages	Taille famil.
Agadir		64,00	185 535	2 899,0	38 564	4,8
	Agadir	41,00	155 244	3 786,4	32 353	4,8
	Anza	23,00	30 291	1 317,0	6 211	4,9
Marrakech		117,00	633 880	5 417,8	118 148	5,4
	Machouar Kasba	13,00	28 959	2 227,6	5 560	5,2
	Menara Gueliz	92,00	296 784	3 225,9	54 749	5,4
	Marrakech-Medina	9,00	189 367	21 040,8	37 341	5,1
	Sidi Youssef Ben Ali	3,00	118 770	39 590,0	20 498	5,8
Safi		64,00	262 276	4 098,1	50 913	5,2
	Asfi Biyada	27,00	65 917	2 441,4	11 665	5,7
	Asfi Boudheb	10,00	100 757	10 075,7	20 709	4,9
	Asfi Zaouia	27,00	95 602	3 540,8	18 539	5,2
Casablanca		149,83	2 624 712	17 517,9	481 396	5,5
	Ain Chock	18,00	165 907	9 217,1	27 887	5,9
	Hay Hassani	16,00	198 195	12 387,2	37 283	5,3
	Ain Sebaa	15,00	139 323	9 288,2	23 417	5,9
	Assoukhour Assawda	8,00	99 210	12 401,3	19 383	5,1
	Hay Mohammadi	4,00	174 635	43 658,8	31 390	5,6
	Sidi Moumen	10,00	107 825	10 782,5	17 815	6,1
	Ben Msick	2,80	195 753	69 911,8	32 879	6,0
	Moulay Rachid	8,50	167 909	19 754,0	28 845	5,8
	Salmia	5,50	31 889	5 798,0	5 939	5,4
	Sbata	2,00	97 776	48 888,0	16 669	5,9
	Sidi Othmane	4,20	183 195	43 617,9	29 881	6,1
	Anfa	12,00	89 527	7 460,6	17 105	5,2
	El Maarif	14,00	179 296	12 806,9	37 037	4,8
	Moulay Youssef	3,00	86 912	28 970,7	17 023	5,1
	Sidi Belyout	5,00	167 542	33 508,4	38 731	4,3
	Al Fida	1,87	109 565	58 590,9	20 423	5,4
	Al Idrissia	2,11	110 861	52 540,8	19 463	5,7
	Bouchentouf	2,22	140 370	63 229,7	27 335	5,1
	Mers Sultan	1,63	25 904	15 892,0	5 458	4,7
Sidi Bernoussi	14,00	153 118	10 937,0	27 433	5,6	
Kenitra		103,00	292 627	2 841,0	54 220	5,4
	Kenitra Maamoura	62,00	142 514	2 298,6	27 170	5,2
	Kenitra Saknia	41,00	150 113	3 661,3	27 050	5,5
Rabat		118,00	623 457	5 283,5	127 091	4,9
	Agdal Riyad	15,00	74 006	4 933,7	16 797	4,4
	El Youssoufia	73,00	195 208	2 674,1	37 312	5,2
	Rabat Hassan	7,00	146 488	20 926,9	33 590	4,4
	Touarga	1,00	8 080	8 080,0	1 078	7,5
	Yacoub El Mansour	22,00	199 675	9 076,1	38 314	5,2
Sale		26,00	421 143	16 197,8	80 215	5,3
	Sale Bab Lamrissa	9,00	114 120	12 680,0	23 001	5,0
	Sale Bettana	7,00	102 142	14 591,7	18 915	5,4
	Sale Tabriquet	10,00	204 881	20 488,1	38 299	5,3
Temara		35,00	132 689	3 791,1	24 510	5,4
	Harhoura	12,00	6 386	532,2	1 387	4,6
	Temara	23,00	126 303	5 491,4	23 123	5,5

Table 2.3-19 Population, densité des ménages des grandes villes en 1994 (2)

Communauté urbaine	Commune urbaine	Surface (km <sup>2</sup> )	Population	Densité (par km <sup>2</sup> )	Ménagers	
					No.de ménages	Taille famil.
Tanger		114,00	497 147	4 360,9	96 694	5,1
	Bni Makada	19,00	144 154	7 587,1	25 527	5,6
	Charf	37,00	214 459	5 796,2	40 446	5,3
	Tanger	58,00	138 534	2 388,5	30 721	4,5
Tetouan		78,00	277 516	3 557,9	53 405	5,2
	Tetouan Al Azhar	36,00	137 041	3 806,7	25 714	5,3
	Tetouan Sidi Al Mandri	42,00	140 475	3 344,6	27 691	5,1
Fes		96,00	769 014	8 010,6	142 672	5,4
	Agdal	21,00	129 914	6 186,4	25 779	5,0
	Machouar Fes El Jadid	2,00	34 796	17 398,0	7 460	4,7
	Saïss	19,00	78 047	4 107,7	14 554	5,4
	Zouagha	44,00	262 429	5 964,3	46 042	5,7
	Fes Medina	10,00	263 828	26 382,8	48 837	5,4
Taza		30,00	120 971	4 032,4	21 611	5,6
	Taza Al Oulia	7,00	28 267	4 038,1	5 255	5,4
	Taza El Jadida	23,00	92 704	4 030,6	16 356	5,7
Oujda		66,00	351 878	5 331,5	64 544	5,5
	Quad Ennachef Sidi Maafa	22,00	112 840	5 129,1	19 790	5,7
	Oujda Sidi Ziane	21,00	146 142	6 959,1	28 217	5,2
	Sidi Driss El Qadi	23,00	92 896	4 039,0	16 537	5,6
Meknes		70,10	401 852	5 732,6	78 248	5,1
	Hamrya	35,00	142 786	4 079,6	27 537	5,2
	Al Ismailia	15,00	117 989	7 865,9	23 337	5,1
	Al Machouar Stinia	3,00	44 932	14 977,3	9 261	4,9
	Maknassat Azzaytoun	17,10	96 145	5 622,5	18 113	5,3
<b>Total de communautés urbaines</b>		<b>1 130,93</b>	<b>7 594 697</b>	<b>6 715,4</b>	<b>1 432 231</b>	<b>5,3</b>
	Laayoune	40,00	136 950	3 423,8	26 033	5,3
	Beni Mellal	61,80	140 212	2 268,8	27 235	5,1
	Mohammedia	34,00	170 063	5 001,9	31 699	5,4
	El Jadida	30,00	119 083	3 969,4	24 192	4,9
	Khouribga	22,00	152 090	6 913,2	27 296	5,6
	Ksar El Kebir	13,00	107 065	8 235,8	20 431	5,2
	Nador	21,44	112 450	5 244,9	20 649	5,4
<b>Grand Total de grandes villes</b>		<b>1 353,17</b>	<b>8 532 610</b>	<b>6 305,6</b>	<b>1 609 766</b>	<b>5,3</b>

Source: Ministère de l'Intérieur

Fig. 2.3-4 Grandes villes en 1994



**Table 2.3-20 Population, densité et ménages des grandes villes en 1994**

Commune urbaine (Municipalité)	Surface (.km2)	Population	Densité (par km2)	Ménages	
				No. de ménages	Taille famil.
<b>South</b>					
Ait Melloul	30,00	82 825	2 760,8	16 464	5,0
Dcheira El Jhadia	12,00	72 479	6 039,9	14 340	5,1
Inezgane	14,00	92 534	6 609,6	17 991	5,1
Guelmim	28,00	72 563	2 591,5	13 213	5,5
Taroudannt	40,00	57 136	1 428,4	11 254	5,1
<b>Tensift</b>					
Kelaat Sraghna	8,09	51 404	6 354,0	9 237	5,6
Essaouira	93,00	56 074	602,9	11 988	4,7
Youssoufia	32,00	60 451	1 889,1	10 792	5,6
<b>Center</b>					
Fquih Ben Salah	17,65	74 697	4 232,1	13 691	5,5
Oued Zem	13,00	73 953	5 688,7	13 762	5,4
Berrechid	16,00	54 215	3 388,4	10 061	5,4
Settat	12,00	96 217	8 018,1	18 555	5,2
<b>North-West</b>					
Sidi Slimane	7,00	69 645	9 949,3	12 798	5,4
Khemisset	12,00	88 839	7 403,3	17 391	5,1
Hssaine	37,00	74 930	2 025,1	13 610	5,5
Sale Laayayda	24,00	83 777	3 490,7	14 368	5,8
Ouezzane	25,00	52 168	2 086,7	10 421	5,0
Sidi Kacem	21,00	67 622	3 220,1	12 966	5,2
Larache	55,00	90 400	1 643,6	18 091	5,0
<b>Center North</b>					
Al Hoceima	16,00	55 216	3 451,0	10 225	5,4
Sefrou	9,00	54 163	6 018,1	11 128	4,9
<b>Oriental</b>					
Berkane	14,00	77 026	5 501,9	14 360	5,4
Taurirt	13,00	57 956	4 458,2	9 527	6,1
Jerada	24,00	59 367	2 473,6	9 719	6,1
<b>Center North</b>					
Errachidia	21,00	62 542	2 978,2	10 454	6,0
Khenifra	9,00	60 835	6 759,4	12 615	4,8
<b>Total</b>	<b>602,74</b>	<b>1 799 034</b>	<b>2 984,8</b>	<b>339 021</b>	<b>5,3</b>

Source: Ministère de l'Intérieur



## **2.4 Les conditions sanitaires et environnementales**

### **2.4.1 Les conditions environnementales**

#### **1) Les pressions du développement sur l'environnement**

Les pressions principales sur l'environnement sont :

- La croissance démographique;
- L'urbanisation du territoire, spécialement dans la zone côtière;
- Les usines industrielles et municipales;
- Le développement du trafic routier;
- Le développement du secteur touristique.

#### **2) Sensibilité de l'environnement**

##### **a. Les rivières**

Un climat caractérisé par l'alternance entre une saison pluvieuse et une période de sécheresse rend les eaux de surface sensibles à la contamination par les déchets déversés dans les cours d'eau. L'encombrement des égouts du à l'accumulation des déchets solides peut constituer un facteur d'inondation, et une cause de contamination des eaux avec des effets sur la faune et la flore. Le déversement des déchets dans les rivières est une source de contamination des réservoirs d'eau. La sensibilité des eaux de surface à la mise en décharge des déchets va s'agrandissant à la suite d'une politique de stockage des eaux dans le but de répondre à la demande croissante en eau potable.

##### **b. Les eaux souterraines**

La sensibilité des eaux souterraines n'a pas été déterminée. Il existe des zones dépendant des nappes souterraines superficielles pour l'approvisionnement en eau et éventuellement sensibles à la contamination du sol.

##### **c. La zone côtière**

La zone côtière est très sensible pour plusieurs raisons : la concentration des déversements de l'amont, les conflits pour l'usage du sol, la variété des ressources naturelles (tourisme, pêche et agriculture), l'urbanisation et la concentration démographique. L'absence de contrôle des émissions de polluants et le manque de protection de l'environnement constituent conjointement des facteurs critiques.

#### **d. Les Zones Urbaines**

Les zones urbaines sont extrêmement sensibles aux nuisances engendrées par l'homme car les mesures techniques, juridiques ou réglementaires pour protéger la population contre ces nuisances sont très limitées, en dépit de la forte concentration démographique.

#### **e. La Santé**

Une partie de la population (les enfants et les femmes en âge de procréer) est particulièrement sensible au changement de l'environnement dans le contexte d'une faible prise de conscience des risques environnementaux et sanitaires, et en l'absence de gestion appropriée des nuisances et des risques.

### **3) La Qualité de l'Environnement**

#### **a. La Qualité de l'Air**

Il n'y a pas de mesures faites pour vérifier la qualité de l'air. Les principales sources de la pollution de l'air sont l'industrie et le trafic, particulièrement en raison du vieillissement des équipements et de l'accroissement du trafic. La pollution de l'air est engendrée par le trafic à Rabat, par les émissions industrielles de SO<sub>2</sub> à Safi et par plusieurs sources à Casablanca par exemple. Le Ministère de la Santé Publique a mis sur place un comité interministériel pour le contrôle de la pollution de l'air.

#### **b. La Qualité de l'Eau**

Les eaux usées domestiques sont la principale source de pollution organique des eaux de surface. Les effluents industriels ne sont généralement pas traités avant leur déversement et provoquent la contamination des eaux de surface. Les conditions de stockage des déchets industriels ne sont pas connues mais peuvent constituer des sources importantes de contamination des eaux souterraines. Les décharges de déchets et les dépôts clandestins de déchets sont des sources de contamination de l'eau par les germes pathogènes et les substances toxiques. Les eaux de baignade dans les zones côtières peuvent être contaminées et devenir une source de maladies. Il n'existe aucune évaluation des conditions de la qualité des eaux, à l'exception des eaux du bassin de Sebou.

### **2.4.2 Les Conditions Sanitaires**

#### **1) L'Habitat**

Au Maroc, en 1989, 23 % de la population urbaine logeait dans des logements clandestins, qui incluent les bidonvilles et l'habitat spontané sans contrôle. La population vivant dans des bidonvilles a été estimée à 160.000 habitants en 1992.